



Suivi et optimisation des sites de méthanisation

Webinaire – 21 mai 2024



MéthaNormandie 2024-2026

Animation de la filière à l'échelle régionale

UN PROGRAMME EN 5 VOLETS

Réseau

Veille technique et réglementaire

Participation aux réseaux nationaux

Organisation d'événements et communication

Communication, web et réseaux sociaux

Groupes de travail

Formations aux acteurs/aux élus

Observatoire

Compilation et diffusion de données sur les unités en projet et en fonctionnement

Cartographie

Référencement des unités en fonctionnement et en projet

Capitalisation des retours d'expérience

Base de données

Appui aux territoires et porteurs

Conseils et appuis aux porteurs de projets dans leur démarche en phase d'émergence

Notes d'opportunité

Émergence de projets sur les territoires

Droit à l'injection

Appui aux territoires pour comprendre la filière (sensibilisation, réunions, formations...)

Acceptabilité

"Gaz vert"

Veille sur les projets émergents liés aux technologies innovantes de production de gaz vert

Diffusion communication

Partenaires :
Services de l'Etat



Animateurs :



Financeurs :



Prochain RDV : 10 juin, visite d'une station BioGNV

Journée technique "Station BioGNV"

Vous exploitez une unité de méthanisation ou êtes désireux d'en savoir plus sur le développement des stations BioGNV ?

Les Chambres d'agriculture de Normandie vous invitent à une journée technique dédiée aux stations BioGNV à la ferme ou territoriales.

Lundi 10 juin 2024

De 10h00 à 16h00

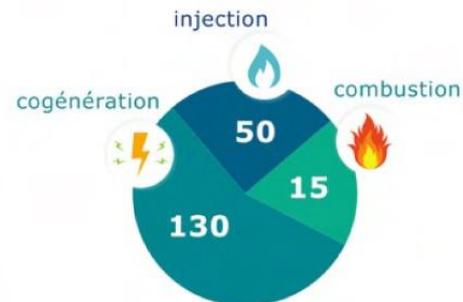
Fougères (35)

Un développement qui se poursuit en Normandie

ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'UNITÉS



Source :



TYPE D'INSTALLATION

-  A la ferme 104
-  Micro-méthanisation 34
-  Centralisée 8
-  Industrie 8
-  STEP 3
-  TMB 1
-  ISDND 18
-  Collectif agricole 14

TYPE DE VALORISATION

-  Injection 48
-  Cogénération 126
- Autre 16



Ordre du jour

- « **Suivi et traçabilité : optimisation des démarches RED II** », David GUIANVARCH et Julien BUDIN, BioGasView
- « **Optimisation et suivi : l'intelligence artificiel au service de la méthanisation** », Joël TANGUY et Fabien LOZEVIS, Nevezus
- Temps d'échange**

Prochain RDV : 10 juin, visite d'une station BioGNV

Journée technique "Station BioGNV"

Vous exploitez une unité de méthanisation ou êtes désireux d'en savoir plus sur le développement des stations BioGNV ?

Les Chambres d'agriculture de Normandie vous invitent à une journée technique dédiée aux stations BioGNV à la ferme ou territoriales.

Lundi 10 juin 2024

De 10h00 à 16h00

Fougères (35)



**Merci à tous pour
votre participation !**

www.methanormandie.fr

Contact:

alexis.peulson@normandie.chambagri.fr

Systeme d'information et gestion des unités de méthanisation



BIOGAS VIEW

Julien BUDIN

Chef de Projets

julien.budin@biogasview.com

Qui sommes-nous ?

- ❑ Un éditeur et intégrateur de logiciel dédié à la filière Biogaz
- ❑ Un effectif de 9 personnes
- ❑ 120 unités de méthanisation équipées dont 100 sites en injection
- ❑ 2/3 projets agricoles ; 1/3 Gestionnaires de parc
- ❑ Notre engagement : sérénité et productivité



BIOGAS VIEW

Enjeux d'un système d'information préconfiguré métier

- ❑ Un système d'information permet de gérer et suivre au quotidien, l'ensemble des informations et des services opérationnels d'une activité.
- ❑ Concernant la filière Biogaz, le SI doit répondre à des enjeux :
 - ❑ **Réglementaires et administratifs** (SPAn, ICPE, Tarifs OA, Gestion des flux de matières, Certification RED II).
 - ➔ Instaurer une démarche qualité et de traçabilité pour se conformer aux obligations réglementaires.
 - ❑ **Techniques**
 - ➔ Assurer le pilotage et la gestion technique quotidienne des unités afin d'optimiser et de pérenniser la disponibilité énergétique du site.
 - ❑ **Organisationnels et décisionnels**
 - ➔ Organiser, planifier l'activité et identifier les gisements d'optimisation à l'aide de sources d'information fiables, disponibles au bon moment et aux bonnes personnes.



Fonctionnalités

- ✓ Gestion des approvisionnements, des bases de données (tiers, gisements, contrats, parcelles), des réceptions, des stocks, des rations incorporées et consignes, des expéditions avec base d'échanges effluents/Digestats et des factures liées à la gestion des flux
- ✓ Edition automatisée et archivage électronique des flux documentaires : DAC/BSD, analyses, factures (d'achat et de transport de biomasse, de prestations d'épandage et de redevance de traitement de matière), registre des admissions et des sorties, auto-déclaration de durabilité, bilan de masse permettant la production des POS.
- ✓ Interopérabilité avec des système tiers : intégration automatique de données avec les logiciels de ponts bascules : Precia molen, Arpège Master K, Logipont, Minebea Intech, Ademi Pesage, DPK, Lead up)
- ✓ Logiciel hébergé collaboratif et convivial

Objectifs

- ✓ Instaurer une démarche qualité et de traçabilité en conformité avec les réglementations ICPE et la directive RED II
- ✓ Faciliter les échanges d'information avec vos partenaires : salariés, associés, apporteurs et receveurs de matières, experts techniques, DREAL etc.

Bénéfices

- ✓ Sérénité vis-à-vis des contrôles réglementaires et des certifications « qualité »
- ✓ Gain de productivité dans la gestion administrative
- ✓ Préserve la confiance des partenaires avec un système d'information fiable et efficace



Gestion des flux

Enjeux spécifiques liés à RED II

- ❑ La mise en place des exigences RED II requiert la collecte et le traitement d'un volume de données conséquent :
 1. Caractériser les matières premières : durabilité (parcelle d'origine), catégorie, émissions de GES, CPC et potentiel énergétique
 2. Enregistrer / historiser chaque mouvement de matière tout au long du processus : réception, stockage, ouvrage d'incorporation et de digestion
 3. Production et archivage documentaire : Bon de livraison (DAC/BSD), ticket de pesage, état des stocks, contrats fournisseurs, suivi des incorporations, bilan de masse, preuve de durabilité etc.

- ❑ L'usage d'un logiciel de gestion des flux permet de fiabiliser le processus de traçabilité tout en gagnant en productivité

Réponses de Biogasview

- ❑ Pour aider la filière à se conformer aux exigences Red II, Biogasview a développé de nouvelles fonctionnalités permettant de :
 1. Enregistrer et suivre les caractéristiques de durabilité et d'émission GES associées aux intrants incorporés.
 2. Editer et archiver les justificatifs de durabilité et auto-déclaration fournis par les producteurs de biomasse.
 3. Calculer les bilans massiques relatifs au biogaz produit sur une période donnée.
 4. Exporter (au format Microsoft Excel) l'ensemble des données requises dans le cadre d'une certification Red II et pour générer des preuves de durabilité (PoS).

Logiciel Biogasview : Présentation de l'interface



Module REDII : Présentation

Aide pour récupérer toutes les informations pour bilan de masse, bilan GES et génération automatique du POS (nouvelle fonctionnalité).

RED II										
Bilan massique										
/Bilan massique										
Du 01/02/2024 au 29/02/2024										
STOCK INITIAL DU MOIS										
ENREGISTRER CES VALEURS DE STOCK POUR LE MOIS SUIVANT										
EXPORTER CE BILAN										
Stock d'intrants										
Réceptions										
Producteurs										
Incorporations										
Relevés										
Bilan massique										
Emissions GES										
Bilan GES										
Code stock	Stock		Tonnage fin de période	Durabilité (%)	PM sur MB(Nm3 CH4/t)	Esca (g CO2eq/MJ)	Etd,feeds (g CO2eq/MJ)	EI (g CO2eq/MJ)	Eec (g CO2eq/MJ)	
S-795	PULPE	COPRODUIT	-265.08	100.00	98.24	-	0.12	0	0	
S-9XB	FUMIER		25.90	100.00	65.96	-22.18	0.23	0	0	
S-K1J	DRECHES DE BLE		0	100.00	148.49	-	0.04	0	0	
S-3MA	PAILLE MAIS		-40.00	100.00	132.12	-	0.01	0	0	
S-DZM	PULPE	RESIDUS	0	100.00	0	-	4.98	0	0.42	
S-BYP	SEMOULE		0	100.00	255.62	0	0.02	0	0	
S-DWY	DECHET DE SILO		245.26	100.00	186.80	-	0.02	0	0	
S-KJH	INSECTE		0	100.00	0	-	-	-	-	
S-VW9	ENSILAGE SEIGLE		-326.00	100.00	67.89	-	0.04	0	0.97	
S-9U5	FARINE		0	100.00	255.62	-	0.99	0	0	
S-7A5	PULPE	RESIDUS	0	100.00	0	-	0.43	0	0.18	

Prérequis pour REDII : Données de Référentiel

Saisie / importation des données de référentiel (gisements, tiers, parcelles, contrats, stock, ouvrages d'incorporation, ouvrages de digestion, etc.)

Pour simplifier la mise en service de Biogasview, nous avons la possibilité d'intégrer en masse les principales données en masse via un fichier Excel « Référentiel ».

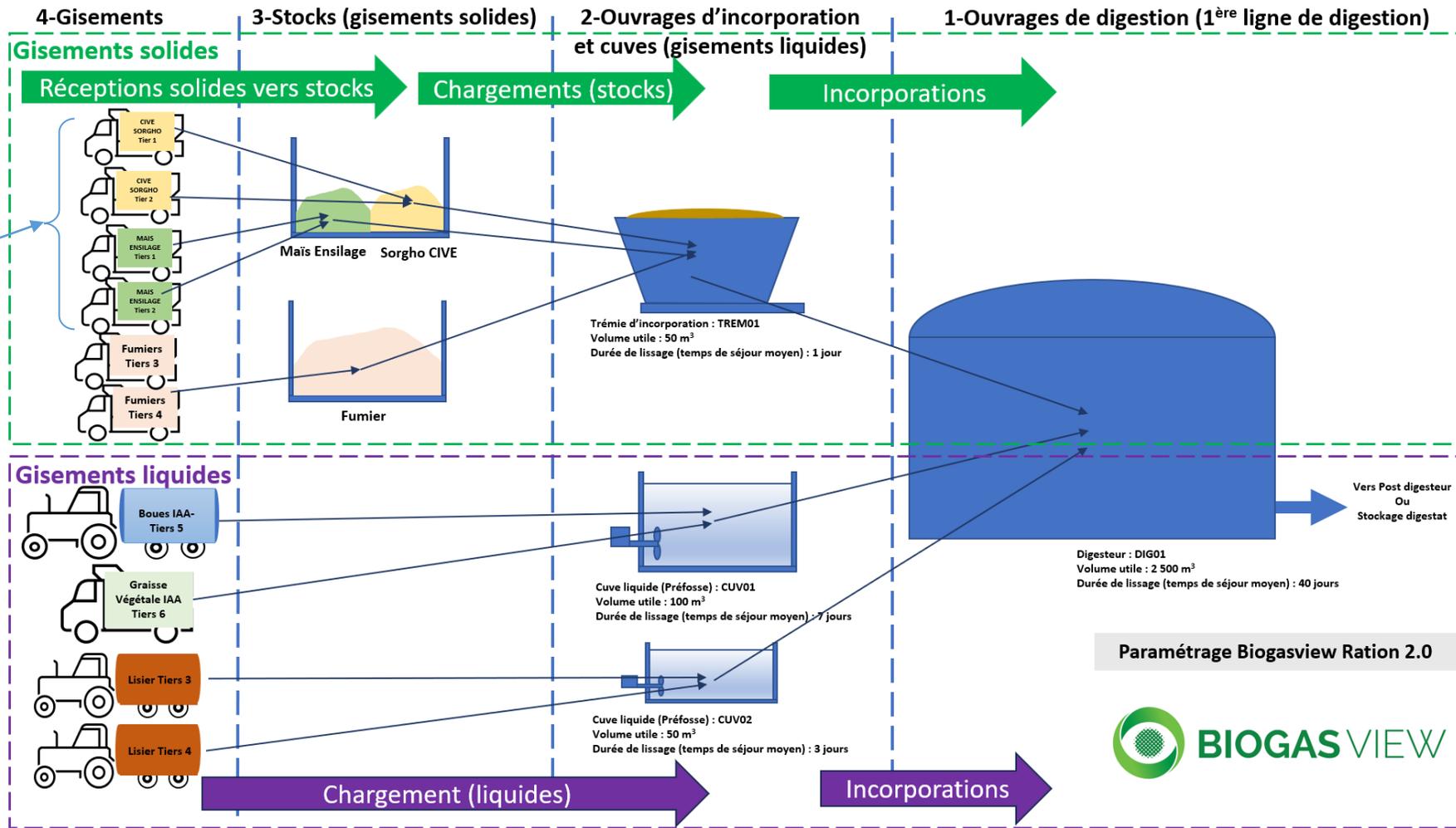
Cette étape permet de mettre à jour rapidement toutes les données à partir des documents à votre disposition (Dossier ICPE, données sur Tiers partenaires, sur vos gisements, parcelles, rondes d'exploitation....)

Organisation de votre site de méthanisation et tracer les flux au sein de votre site grâce aux paramétrages de la Ration

Prérequis pour REDII : Paramétrage Ration

Le saisie des rations est une étape cruciale pour REDII (Bilan de masse, Bilan GES et POS)

Parcelles d'origine



Parcelles épandage

Pour la première utilisation de Biogasview (une fois le paramétrage Ration réalisé), nous intégrerons un historique de pesées et de la ration sur une période donnée.

Paramétrage Biogasview Ration 2.0



Logiciel Biogasview : Les parcelles d'origine et épandage

Exploitant	Réf. cadastrale	Commune	SAU (ha)	SPE (ha)	Cultures N	Cultures N-1	Durable	Irriguée	Fertilisée	Rendement	Justificatif dispo
	1 1		7.41	7.41			Oui	Non	Non	0	Non
	1 1		0.46	0.46			Oui	Non	Non	0	Non
	2 2		7	7			Oui	Non	Non	0	Non
	4 1		2.3	2.3			Oui	Non	Non	0	Non
	5 1		3.56	3.56			Oui	Non	Non	0	Non
	6 1		0.87	0.87			Oui	Non	Non	0	Non
	10		2.54	2.54			Oui	Non	Non	0	Non
	1 1		9	9			Oui	Non	Non	0	Non
	12		0.07	0			Oui	Non	Non	0	Non
	13		0.01	0			Oui	Non	Non	0	Non
	14		1.19	1.19			Oui	Non	Non	0	Non
	14		12.33	12.44			Oui	Non	Non	0	Non
	15		5.6	5.6			Oui	Non	Non	0	Non
	16		0.11	0			Oui	Non	Non	0	Non
	2 9		2.85	2.85			Oui	Non	Non	0	Non
	3 1		0.07	0			Oui	Non	Non	0	Non
	3 2		1.09	1.09			Oui	Non	Non	0	Non
	4 1		4.04	4.04			Oui	Non	Non	0	Non
	6 1		0.11	0			Oui	Non	Non	0	Non
	1 1		10.02	10.02			Oui	Non	Non	0	Non

Durabilité des parcelles

Possibilité d'intégrer en masse des parcelles :

- Tiers exploitant de la parcelle
- Ref cadastrale (n° de l'ilot + n° de parcelle)
- Commune
- SAU, SPE
- Culture et interculture N et N-1...)
- ...

Récupération simplifiée fichier PAC ou Données issues de Mapping Tool (2BSvs)

Logiciel Biogasview : Détail d'une parcelle

/Parcelles/1 3

SAUVEGARDER ANNULER SUPPRIMER

1 3 PIÈCES JOINTES ▾

Description

Code parcelle* P564

Nom* 3

Commune* [blurred]

Exploitant* [blurred]

Parcelle durable* Oui Non

Surface agricole durable 0

Distance du site de production (km) 6

Surface agricole utile (Sau) (ha) 0,01

Surface potentielle d'épandage (Spe) (ha) 0

Parcelle irriguée* Oui Non

Parcelle fertilisée* Oui Non

Rendement (t MB/ha) 0

Intercultures printemps N

Cultures N

Intercultures hiver N

Intercultures printemps N-1

Cultures N-1

Intercultures hiver N-1

n° de l'ilot + n°de parcelle

Tiers associé à cette parcelle

Durabilité des parcelles

Logiciel Biogasview : Tiers producteur et archivage des autodéclarations de durabilité des parcelles signées.

Intrants Gisements Tiers Analyses d'intrants Stock d'intrants Contrats client Contrats fournisseur

Tiers/EARL

SAUVEGARDER ANNULER SUPPRIMER

EARL

Code tiers* TSSC

N° Pacage N° Pacage

Adresse 3, rue de l'église

Adresse 2

France

Regroupement Regroupement

Type de facturation*

Compte PCG client* -

Compte PCG fournisseur* -

Utiliser la même adresse pour la facturation* Oui Non

Desactiver* Oui Non

Type d'activité*

- Producteur de biomasse ou de déchets
- Transporteur
- Négociant
- Receveur de digestat
- Fournisseur de matériel et autres produits
- Acheteur d'énergie
- Fournisseur d'énergie
- Autre

Commentaires

Durable* Oui Non

Contact principal

Contact logistique

PIÈCES JOINTES (3)

- BA 2 bsvs 2021 signé.pdf
- BA 2 bsvs 2023 signé.pdf
- BA 2bsvs-2022 signé.pdf
- Ajouter...

N° producteur

Siret

N° TVA

IBAN

N° d'agrément sanitaire / N° EDE

Récépissé de transport de déchets

N° récépissé

Limite de validité

Préférence d'envoi de facture

Contact facturation

Emails des autres destinataires des BSD/DAC/Ticket

Domiciliation bancaire

RIB

BIC

Tiers Exploitant des parcelles :
Possibilité d'associer des PJ
(Exemple : durabilité des parcelles
2BS VS Mapping Tool,
autodéclaration..)

Type d'activité

Durabilité des gisements
fournis par le Tiers

Logiciel Biogasview : Tiers producteur : archivage numérique des durabilités des parcelles et autodéclarations de Tiers

2BS VS Mapping Tool

Analyse durabilité 2021

Exploitation Earl Barret, 3 rue de l'églice, 60820 Villers et Genest
N° Pacage: 6095277
Siret: [REDACTED]

Je déclare: (cocher la case correspondante)

	Oui	Non
1. Avoir planté mes cultures exclusivement sur des surfaces durables, conformément aux articles 29-2, 29-3, 29-4, 29-5, et avoir fourni les justificatifs nécessaires (attestations de durabilité, (confère annexe ci-dessous pour les pays couverts par la solution de cartographie de fruit de cartographie 2BS) jusqu'au premier point de collecte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Respecter les critères de conditionnalité de la PAC pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Tenir à tenir à disposition, à des fins contractuelles, tous les éléments permettant de démontrer la vélocité de cette déclaration et donc la durabilité de ma production agricole selon la Directive RED II (Directive (UE) 2018/2001 du 11 décembre 2018).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Utiliser des valeurs NUTS 2 pour la déclaration des émissions GES	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. Utiliser des valeurs calculées (nec) pour la déclaration des émissions GES	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. Utiliser des valeurs calculées (esca) pour la déclaration des émissions GES	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7. Utiliser des valeurs calculées (el) pour la déclaration des émissions GES	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
8. A informer l'organisme collecteur de toutes modifications ultérieures, concernant ma situation vis-à-vis des évolutions de mon parcellaire et des différents critères de durabilité et identification des émissions GES de mes cultures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'accepte également la possibilité que des auditeurs des organismes de certification ou de 2BS ou d'un Etat Membre viennent contrôler sur place la conformité aux exigences 2BS de mon exploitation.

Les preuves relatives aux exigences mentionnées ci-dessus sont disponibles et peuvent être fournies lors de l'audit et/ou sur demande.

Dans la situation où les exigences sont indiquées comme n'étant pas respectées (par ex.: documents non disponibles ou incomplets), je m'oppose au déclassement en non-durable de mes approvisionnements.

Année: classement de l'assolement pour la campagne + 20... » selon les critères de durabilité des biocarburants conformément aux articles 29-2, 29-3, 29-4, 29-5 de la directive RED II 2018/2001

Classement de l'assolement

	Durable 243 h / 100 %	Durable sous conditions 0 ha / 0 %	Non durables 0 ha / 0 %
Surfaces par Cultures			
	TOTAL	DURABLE	NON DURABLES
Betterave non fourragère	51.84 ha / 21.25 %	51.84 ha / 100 %	0 ha / 0 %
Blé tendre de printemps	1.09 ha / 0.45 %	1.09 ha / 100 %	0 ha / 0 %
Blé tendre d'hiver	117.21 ha / 48.06 %	117.21 ha / 100 %	0 ha / 0 %
Jachère de 5 ans ou moins	0.21 ha / 0.09 %	0.21 ha / 100 %	0 ha / 0 %

2BSvs Autodéclaration des lieux de collecte de déchets et de matières résiduelles

Informations sur le lieu de production des déchets :

Nom	[REDACTED]
Adresse	[REDACTED]
Code postal, ville	[REDACTED]
Pays	[REDACTED]
N° de téléphone	[REDACTED]

Le matériel fourni se compose des matières résiduelles ou des déchets suivants :
Déchets de l'industrie agroalimentaire - Produits amylacés
Code déchet (02 03 04)
Remarque : listez chaque matière résiduelle ou déchet. Identifiez-les clairement et indiquez les codes déchets (si pertinent) selon le décret national relatif aux déchets pertinent si vous êtes autorisé.

La quantité de déchets et de résidus générés par les sites de production est de cinq (5) tonnes ou plus par mois.

Destinataire des déchets / matières résiduelles (centre de rassemblement) :
[REDACTED]

En signant cette autodéclaration le signataire confirme ce qui suit :

- Les matières fournies dans le cadre de cette autodéclaration répondent à la définition de « déchets » ou de « matières résiduelles ». Un déchet est une substance ou un objet que le détenteur a l'intention ou l'obligation d'éliminer à l'exception des substances qui ont été intentionnellement modifiées ou contaminées pour répondre à cette définition.
Une matière résiduelle est une substance qui n'est pas le produit final qu'un processus de production vise directement à produire ; elle n'est pas un objectif premier du processus de production et le processus n'a pas été modifié intentionnellement pour la produire.
- Dans le cas de déchets / matières résiduelles issues de l'agriculture de l'aquaculture de la pêche et de la sylviculture les exigences de durabilité par zone conformément à l'article 29 de la directive (UE) 2018/2001 (RED II) ne s'appliquent pas.
- Les matières fournies consistent uniquement en biomasse définie comme la fraction biodégradable des produits, déchets et résidus de l'agriculture d'origine biologique (y compris les matières végétales et animales) de la sylviculture et des industries connexes y compris la pêche et l'aquaculture et la fraction biodégradable des déchets industriels et municipaux.
- Une documentation est disponible sur les quantités livrées.
- La législation nationale applicable en matière de prévention et de gestion des déchets (par exemple concernant le transport le contrôle etc.) est respectée. Si des certificats vétérinaires sont disponibles ils doivent être énumérés avec les documents commerciaux.
- Le matériel fourni est produit exclusivement par le lieu d'origine.
- Les auditeurs des organismes de certification ou de 2BS (si nécessaire accompagnés d'un représentant du point de collecte) peuvent vérifier sur place ou en contactant le signataire (par exemple par téléphone) si les informations contenues dans cette autodéclaration sont vraies. Les auditeurs des organismes de certification peuvent être accompagnés d'autres auditeurs pour contrôler leurs activités.
- Les informations contenues dans cette auto-déclaration peuvent être transmises à l'organisme de certification du point de collecte et être contrôlées par ce/le-ci ainsi que par 2BS. Note : l'organisme de certification et 2BS traitent toutes les données contenues dans cette auto-déclaration de manière confidentielle

[REDACTED]

23 mai 2023

En cas d'incohérence entre la version anglaise et la traduction du présent document, la version anglaise prévaudra et sera considérée comme contraignante pour les parties à cette autodéclaration.
In the event of any conflict between the English language version and the translated version of this document, the English language version shall apply and be binding upon the parties involved in this self-declaration.

Version 1.0 Août 2022

Logiciel Biogasview : Paramétrage des gisements liés au Tiers

Vue de synthèse des gisements

<input type="checkbox"/>	Code	Nom gisement	Destination	Désactivé	Producteur	Transporteur	MS/MB (%)	MO/MB (%)	PM/MB (Nm3/t)	Azote totale	Durable	Justificatif dispo
<input type="checkbox"/>	G311	CIVE MAIS-EARL	MAIS 2023	Non	EARL	AUTRE ENTREPRISE	30	-	120	-	Oui	Non
<input type="checkbox"/>	G6D3	CIVE SEIGLE-EARL	CIVE SEIGLE 2023	Non	EARL	AUTRE ENTREPRISE	30	-	97	-	Oui	Non
<input type="checkbox"/>	GBD7	ENSILAGE DE MAIS-EARL	MAIS 2023	Non	EARL	AUTRE ENTREPRISE	30	-	120	-	Oui	Non
<input type="checkbox"/>	G3PV	MAIS 2IEME CULTURE-EARL	MAIS 2023	Non	EARL	AUTRE ENTREPRISE	30	0	120	-	Oui	Non

Destination préférentielle des réceptions

Caractéristiques Physico-Chimiques principales du gisement

Durabilité des gisements

Logiciel Biogasview : Détail des gisements

CIVE MAIS-

Description

Dénomination du produit* CIVE MAIS Type* Agricole

Producteur* [] Catégorie* Cultures intermédiaires

Pays d'origine France Code gisement* GR11

N° CAP/FIP/DIPAD []

Commentaires [] Désactiver ce gisement* Oui Non

Référence contrat []

Gisement lié au Tiers producteur

Durabilité

Catégorie Red II Co produit / produit Agricole Méthode de calcul des GES []

Schéma volontaire* Zbovis Eec (g CO2eq/MJ) undefined

Famille Red II Cultures intercalaires E1 (g CO2eq/MJ) undefined

Famille FGR Ensilage de CIVE Etd,feeds (g CO2eq/MJ) undefined

Durable par défaut* Oui Non

Taux de matière durable (%) 100

[Générer le justificatif de durabilité](#)

Ecsa (g CO2eq/MJ) []

Champs dédiés à RED II (Famille RED II, FGR, durabilité, GES...) avec la possibilité de générer un modèle de justificatif de durabilité pré-rempli

Traçabilité

Code déchet* 00 00 00 Consistance* Solide

Conditionnement* VRAC SOLIDE Sous-produit animaux* Non applicable

Mode de transport* REMORQUE BENNE Négociant

Carburant par défaut Gazole

Retour à vide Oui Non

Transporteur habituel* AUTRE ENTREPRISE

Type de facturation* Fournisseur (Achat), Base d'échange

Document à émettre* DAC CIVE Oui Non

Traitement subi* Aucun Faible risque d'ILUC Oui Non

Traitement à effectuer* Aucun

Destination* MAIS 2023

Distance du site de production (km) []

Délai d'incorporation prévu (en jours) 360

Stock de destination préférentiel à réception

Caractéristiques physico-chimiques [AJOUTER](#)

N° de lot en cours []

Matière sèche* 30 % Potentiel méthane sur MB* 120 Nm3/T MB

Champs dédiés aux analyses Caractéristiques Physico-Chimiques :

- Pouvoir méthanogène / potentiel méthane
- MS
- Liste non exhaustive (MO, Ntot, Ptot, Ktot...)

Possibilité de lier les parcelles d'origines pour ce

Analyses **Parcelles**

	Exploitant	Réf. cadastre	Commune	SAU (ha)	SPE (ha)	Cultures N	Cultures N-1	Durable	Irriguée	Fertilisée	Rendement	Justificatif dispo
<input type="checkbox"/>	EARL	1 0		2.54	2.54			true	false	false	0	-
<input type="checkbox"/>	EARL	1 0		0.1	0			true	false	false	0	-
<input type="checkbox"/>	EARL	1 1		9	9			true	false	false	0	-
<input type="checkbox"/>	EARL	1 1		5.13	5.13			true	false	false	0	-
<input type="checkbox"/>	EARL											

Gisement : Date d'analyse : N° de lot : Type d'analyse : MS/MB (%) : MO/MB (%) : PM/MB (Nm3/t) : Azote totale (en g/kg MB) :

Logiciel Biogasview : Les Stocks

Vue de synthèse des Stocks

Rations 2 Ration Consignes Ouvrages d'incorporation Ouvrages de digestion Stock d'intrants

/Stocks d'intrant

NOUVEAU STOCK D'INTRANTS - / 5

<input type="checkbox"/>	Nom	↕ Désactivé	↕ Tonnage	↕ MS/MB (en %)	↕ MO/MB (en %)	↕ PM/MB (en CH4/tMB)	↕ Azote totale (en g/kg MB)	↕ Taux de matière durable (%)	↕ Lieu de stockage
<input type="checkbox"/>	CIVE MAIS 2023	Non	4318.8	-	-	120	-	100	-
<input type="checkbox"/>	CIVE SEIGLE 2023	Non	9801.4	-	-	97	-	100	case 4
<input type="checkbox"/>	MAIS 2023	Non	10309.4	36.02	-	120	-	100	case 4
<input type="checkbox"/>	PULPE BETTERAVE DECL 2023	Oui	1133.9	20.55	-	97	-	100	Case 1
<input type="checkbox"/>	PULPE DE BETTERAVE 2023	Non	1506.9	27	-	97	-	100	Case 1

Tonnage théorique des stocks

Possibilité d'affecter un PM aux stocks

Possibilité d'affecter un % de durabilité aux stocks

Logiciel Biogasview : Exemple d'un stock 1/2

ENSILAGE SEIGLE

Description

Catégorie* Cultures intermédiaires

Code* S-VW9

Lieu de stockage Case 1

Taux de matière durable (%) 100

Qte incorporée constante* Oui Non

Calcul du tonnage* Oui Non

Calcul des CPC en fonction des gisements* Oui Non

Méthode de calcul des CPC* Utiliser le dernier gisement

Consigne constante* Oui Non

Désactiver ce stock* Oui Non

Suivi du stock

Temps de stockage moyen (j) 180

Tonnage de référence (tonnes) 7000

Date de référence tonnage* 15/03/2023

Possibilité d'affecter un % de durabilité aux stocks

Méthode de calcul des Caractéristiques du Stock (dernier Gisement **OU** Saisie manuelle

Possibilité de corriger le tonnage de référence des stocks à une date précise

Logiciel Biogasview : Exemple d'un stock 2/2

Durabilité

Pays d'origine	<input type="text"/>
Categorie Red II	Co-produit / produit Agricole
Famille Red II	Cultures intercalaires
Mode de calcul des caractéristiques Red II	<input type="text"/>
CIVE	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Faible risque d'ILUC	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Champs dédiés à RED II (Catégorie RED II, Famille RED II, ...)

Emissions de gaz à effet de serre

Eec (g CO2eq/MJ)	<input type="text" value="0,97"/>
EI (g CO2eq/MJ)	<input type="text" value="0"/>
Etd,feeds (g CO2eq/MJ)	<input type="text" value="0,04"/>
Esca (g CO2eq/MJ)	<input type="text"/>

Champs dédiés aux GES du Stock

Caractéristiques physico-chimiques [AJOUTER](#)

Matière sèche*	<input type="text" value="27,7"/>	%	Matière organique*	<input type="text" value="100"/>	%
Potentiel méthane sur MB*	<input type="text" value="67,89"/>	Nm3/T MB	Potentiel méthane sur MB*	<input type="text" value="67,89"/>	Nm3/T MB

Champs dédiés aux CPC du Stock en fonction de la méthode choisie

Caractéristiques économiques

Coût achat/redevance	<input type="text" value="0"/>	€/t MB	Coût transport	<input type="text" value="0"/>	€/t MB
Coût traitement	<input type="text" value="0"/>	€/t MB	Coût total	<input type="text"/>	€/t MB

Ouvrage(s) d'incorporation pour ce stock

<input type="checkbox"/>	Nom	Description
<input type="checkbox"/>	PREFOSSE 3	Jus de café
<input checked="" type="checkbox"/>	VIELFRASS 1	-
<input checked="" type="checkbox"/>	VIELFRASS 2	-
<input type="checkbox"/>	PREFOSSE 2	Majoritairement soluble de blé
<input type="checkbox"/>	PREFOSSE 1	Majoritairement Sirop de glucose

Liste des ouvrages d'incorporation susceptible de réceptionner des matières venant de ce stock

Logiciel Biogasview : module RED II (POS) – Paramétrages – 1/2

Paramètres généraux

/Paramètres

Paramètre Valeurs par défauts

 SAUVEGARDER

Paramètres

Schéma volontaire	2bsvs
Numéro de certificat*	<input type="text" value="2BS030700"/>
Acheteur biométhane*	<input type="text" value=""/> 
Contrat achat biométhane*	<input type="text" value=""/>
Date d'installation*	<input type="text" value="01/05/2021"/>
Date de première certification*	<input type="text" value="01/09/2023"/>

Réduction des émissions GES selon l'utilisation du biométhane

Utilisation Biocarburant (gCO2eq/MJ)*	<input type="text" value="94"/>
Electricité (gCO2eq/MJ)*	<input type="text" value="183"/>
Chaleur utile (gCO2eq/MJ)*	<input type="text" value="80"/>
Chaleur utile avec substitution de Carbone (gCO2eq/MJ)*	<input type="text" value="124"/>

Logiciel Biogasview : module RED II – Paramétrages 2/2 –

Paramètres des valeurs par défaut et les facteurs d'émission GES Directs

/Paramètres

Paramètre Valeurs par défaut

 SAUVEGARDER

Valeurs par défaut

PCS moyen (kWh/Nm3)*	10.8
Débit torchère (M3/h)*	600
Biométhane conforme à Red II EU*	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Biométhane conforme au schéma volontaire Red II*	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Tarif d'achat subventionné*	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Utilisation des valeurs par défaut des GES*	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Biométhane comme carburant de transport*	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Facteurs d'émission GES directs

Eccs (gCO2eq/MJ)*	0
Eccr (gCO2eq/MJ)*	0
Ep (gCO2eq/MJ)*	22
Eu (gCO2eq/MJ)*	0,44
Etd,product (gCO2eq/MJ)*	0

Logiciel Biogasview : module RED II – Les relevés de production

Enregistrement des relevés de production mensuelles
(Biométhane produit et injecté, PCS sur la période, Autoconsommation, volume de biogaz torché,...)

RED II Bilan massique Stock d'intrants Relevés Paramètres

/Relevés

Rechercher...

12 derniers mois (du 19/05/2023 au 19/05/2024)

NOUVEAU RELEVÉ

<input type="checkbox"/>	Date du relevé	Date de début	Date de fin	Volume brut Biométhane(Nm3)	Quantité injectée sur le réseau(KWh)	Quantité cogénération (KWh)	Autoconsommation (Nm3 CH4)	Torchage (Nm3 CH4)	Nombre heures torchage	PCS (KWh/Nm3 CH4)
<input type="checkbox"/>	2024-01-08	2023-10-01	2023-10-31	561464	3088290	-	-	11656	-	10.78
<input type="checkbox"/>	2024-02-15	2023-12-01	2023-12-31	608576	3248086	-	-	-	-	10.79
<input type="checkbox"/>	2024-03-01	2024-02-01	2024-02-29	426557	2436446	-	-	-	78.8	10.85
<input type="checkbox"/>	2024-04-05	2024-03-01	2024-03-31	295697.9431	3283148.859	0	15	0	0	10.8

Logiciel Biogasview : module RED II – Les relevés et période choisies

Choisir le mois pour éditer le bilan massique et bilan GES

'Bilan massique

Du 01/02/2024 au 29/02/2024

< Mar 2024 >

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

Logiciel Biogasview : module RED II – Bilans Massique et GES – Initialisation des Stocks début de période

Indiquer l'état des stocks pour le début de mois concerné (pour la 1ere utilisation uniquement). Pour les mois suivant vous aurez la possibilité de reporter l'état théorique fin de mois pour le début du mois suivant

Initialisation des stocks RedII au 02/01/2024

Les éléments du bilan massique fournis par Biogasview sont déterminés à partir des quantités et des caractéristiques des stocks incorporés dans le digesteur durant la période considérée (un mois calendaire). La démarche suivie commence par un état de stock initial en début de période en termes de tonnage, durabilité, émissions GES et potentiel méthane. Cet état de stock initial est réactualisé chaque jour en tenant compte des réceptions effectuées au cours de la période en question. Sur la base de ces calculs, le système est capable de déterminer les caractéristiques de durabilité, GES et potentiel méthane de chaque incorporation faite pendant la période de calcul. Le tableau ci-dessous vous permet d'initialiser ou de mettre à jour votre état de stock de début de période. En principe, cette action n'est à faire qu'à la première utilisation du module Red II de Biogasview. En effet, à chaque fois que vous lancez les calculs Red II, le système vous propose d'enregistrer automatiquement l'état de stock en fin de la période considérée afin de s'en servir comme état de stock initial pour la période suivante.

Stock	Tonnage
SEMOULE	
PULPE RESIDUS	
PULPE COPRODUIT	
PULPE RESIDUS	
PAILLE MAIS	
INSECTE	
FUMIER	
FARINE	
ENSILAGE SEIGLE	
DRECHES DE BLE	
DECHET DE SILO	

ENREGISTRER **ANNULER**

Bilan massique
Du 01/02/2024 au 29/02/2024 STOCK INITIAL DU MOIS ENREGISTRER CES VALEURS DE STOCK POUR LA PERIODE
Stock d'intrants Réceptions Producteurs Incorporations Relevés Bilan massique

Code stock	Stock	Tonnage fin de période
S-795	PULPE TEREOS COPRODUIT	-265.08
S-9XB	FUMIER	25.90
S-K1J	DRECHES DE BLE	0
S-3MA	PAILLE MAIS	-40.00
S-DZM	PULPE SL RESIDUS	0
S-BYP	SEMOULE	0
S-DWY	DECHET DE SILO	245.26
S-KJH	INSECTE	0
S-VW9	ENSILAGE SEIGLE	-326.00
S-9U5	FARINE	0
S-7A5	PULPE TEREOS RESIDUS	0

EXPORTER CE BILAN

(g CO2eq/MJ)	EI (g CO2eq/MJ)	Eec (g CO2eq/MJ)
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0.42
	0	0
	0	0
	-	-
	0	0.97
	0	0
	0	0.18

Logiciel Biogasview : module RED II (POS) – Bilan Massique et GES – Bilan des Stocks

Possibilité de reporter le tonnage fin de période pour le stock initial du mois suivant

RED II | Bilan massique | Stock d'intrants | Relevés | Paramètres

/Bilan massique

Du 01/02/2024 au 29/02/2024 | STOCK INITIAL DU MOIS | ENREGISTRER CES VALEURS DE STOCK POUR LE MOIS SUIVANT | EXPORTER CE BILAN

Stock d'intrants | Réceptions | Producteurs | Incorporations | Relevés | Bilan massique | Emissions GES | Bilan GES

Code stock	Stock	Tonnage fin de période	Durabilité (%)	PM sur MB(Nm3 CH4/t)	Esca (g CO2eq/MJ)	Etd,feeds (g CO2eq/MJ)	EI (g CO2eq/MJ)	Eec (g CO2eq/MJ)
S-795	PULPE COPRODUIT	-265.08	100.00	98.24	-	0.12	0	0
S-9XB	FUMIER	25.90	100.00	65.96	-22.18	0.23	0	0
S-K1J	DRECHES DE BLE	0	100.00	148.49	-	0.04	0	0
S-3MA	PAILLE MAIS	-40.00	100.00	132.12	-	0.01	0	0
S-DZM	PULPE RESIDUS	0	100.00	0	-	4.98	0	0.42
S-BYP	SEMOULE	0	100.00	255.62	0	0.02	0	0
S-DWY	DECHET DE SILO	245.26	100.00	186.80	-	0.02	0	0
S-KJH	INSECTE	0	100.00	0	-	-	-	-
S-VW9	ENSILAGE SEIGLE	-326.00	100.00	67.89	-	0.04	0	0.97
S-9U5	FARINE	0	100.00	255.62	-	0.99	0	0
S-7A5	PULPE RESIDUS	0	100.00	0	-	0.43	0	0.18

Calcul du tonnage fin de période :
Calcul basé sur le Tonnage du stock initial début de mois, les réceptions sur le stock et le chargement de la ration.

Synthèse des éléments affectés pour chaque stock.

Logiciel Biogasview : module RED II – Bilan Massique et GES – Réceptions sur la période

Synthèse des réceptions sur la période concernée :

- Catégorie RED II + Famille RED II
- Stock associé à chacune des réceptions
- La durabilité des réceptions
- Les PM des réceptions
- Les GES des réceptions

Date	Nom gisement	Categorie Red II	Famille Red II	Stock	Producteur	Pays	Poids net (t)	Durable	PM sur MB(Nm3 CH4/t)	Esca (g CO2eq/MJ)	Etd, feeds (g CO2eq/MJ)	EI (g CO2eq/MJ)	Eec (g CO2eq/MJ)
2024-04-02	AUTRE GISEMENT -	Déchet résidus IAA	Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale	ISSUES DE CEREALES		-	10.46	Non	0	0	-	0	0
2024-04-02	EAUX CHOCOLATEES -	Déchet résidus IAA	Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale	-		France	29.76	Oui	14.7	0	0.15	0	0
2024-04-03	ISSUES DE CEREALES -	Déchets Agricoles	Autres résidus et déchets agricoles	ISSUES DE CEREALES		France	5.36	Oui	230	0	0.06	0	0
2024-04-03	SOLUBLE DE BLE -	Déchet résidus IAA	Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale	-		France	29.6	Non	50	0	0.03	0	0
2024-04-03	ISSUES DE CEREALES -	Déchets Agricoles	Autres résidus et déchets agricoles	ISSUES DE CEREALES		France	4.22	Oui	230	0	0.06	0	0
2024-04-03	FUMIER BOVIN -	Déchets Agricoles	Fumier	FUMIER		France	12.24	Oui	35	-4.81	0.02	0	0
2024-04-03	FUMIER BOVIN -	Déchets Agricoles	Fumier	FUMIER		France	20.6	Oui	35	-4.81	0.02	0	0
2024-04-03	FUMIER EQUIN -	Déchets Agricoles	Fumier	FUMIER		France	6.76	Oui	90	-4.81	0.02	0	0
2024-04-03	DRECHES DE BLE -	Déchet résidus IAA	Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale	DRECHE		France	10.08	Oui	80	0	0.02	0	0
2024-04-03	FUMIER BOVIN -	Déchets Agricoles	Fumier	FUMIER		France	15.42	Oui	35	-4.81	0.02	0	0
2024-04-03	FUMIER BOVIN -	Déchets Agricoles	Fumier	FUMIER		France	12.06	Oui	35	-4.81	0.02	0	0
2024-04-03	FUMIER BOVIN -	Déchets Agricoles	Fumier	FUMIER		France	11.08	Oui	35	-4.81	0.02	0	0
2024-04-03	FUMIER BOVIN -	Déchets Agricoles	Fumier	FUMIER		France	0	Oui	35	-4.81	0.02	0	0
2024-04-04	FUMIER BOVIN -	Déchets Agricoles	Fumier	FUMIER		France	15.98	Oui	35	-4.81	0.02	0	0

Logiciel Biogasview : module RED II – Bilan Massique et GES – Tiers concernés sur la période

Synthèse des Tiers apporteur de biomasse sur la période concernée.

Ces informations font référence aux données présentes dans les Tiers et uniquement pour les gisements réceptionnés sur la période étudiées pour la POS mensuel

RED II				Bilan massique				Stock d'intrants				Relevés				Paramètres															
/Bilan massique																															
Du 01/02/2024 au 29/02/2024																															
STOCK INITIAL DU MOIS																															
EXPORTER CE BILAN																															
Stock d'intrants				Réceptions				Producteurs				Incorporations				Relevés				Bilan massique				Emissions GES				Bilan GES			
Nom	Contact principal	Numéro de contact	Type d'activité																												
			Producteur de biomasse ou de déchets																												
SAS			Producteur de biomasse ou de déchets																												
			Producteur de biomasse ou de déchets																												
EARL			Producteur de biomasse ou de déchets Transporteur																												
			Producteur de biomasse ou de déchets																												
			Négociant Producteur de biomasse ou de déchets																												
GAEC			Producteur de biomasse ou de déchets Receveur de digestat																												
			Producteur de biomasse ou de déchets																												
SCEA			Producteur de biomasse ou de déchets Transporteur																												
			Producteur de biomasse ou de déchets																												
			Producteur de biomasse ou de déchets Transporteur																												
EARL			Producteur de biomasse ou de déchets Receveur de digestat																												

Logiciel Biogasview : module RED II – Bilan Massique et GES – Incorporations (Ration 2) sur la période

Synthèse des incorporations chargées sur la période. Possibilité de contrôler visualiser rapidement un manque d'information concernant les gisements ou les stocks

RED II Bilan massique Stock d'intrants Relevés Paramètres

Bilan massique

Du 01/04/2024 au 30/04/2024

STOCK INITIAL DU MOIS

EXPORTER CE BILAN

Stock d'intrants Réceptions Producteurs Incorporations Relevés Bilan massique Emissions GES Bilan GES

Date	Ouvrage d'incorporation	Matière	Famille Red II	Categorie Red II	CIVE	Faible risque d'ILUC	Quantité (t)	Durabilité (%)	PM sur MB(Nm3 CH4/t)	Matière sèche sur MB	Prod théorique (Nm3 CH4)	Esca (g CO2eq/MJ)	Etd,feeds (g CO2eq/MJ)	EI (g CO2eq/MJ)	Eec (g CO2eq/MJ)
2024-04-10	CUVE VERTICALE 3	EAUX CHOCOLATEES -	Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale	Déchet résidus IAA	Non	Non	29.76	100.00	14.70	-	437.47	0	0.15	0	0
2024-04-10	PREFOSSE	GRAISSE ALIMENTAIRE -	Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale	Déchet résidus IAA	Non	Non	18.4	100.00	0	-	0.00	0	0.01	0	0
2024-04-10	PREFOSSE		Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale	Déchet résidus IAA	Non	Non	29.6	0	50.00	-	1480.00	0	0.03	0	0
2024-04-10	TREMIE	PAILLE	-	-	Non	Non	1.22	100.00	220.00	-	268.40	-	0.01	-	-
2024-04-10	TREMIE	TOURTEAU DE COLZA	Déchets et résidus industriels	Déchet résidus IAA	Non	Non	1.84	100.00	260.00	-	478.40	-	0.06	-	-
2024-04-10	TREMIE	ENSILAGE	Ensilage	Co-produit produit Agricole	Non	Non	10.25	100.00	105.00	-	1076.25	-	0.05	-	3.56
2024-04-10	TREMIE	BOUES	Déchets de l'industrie agroalimentaire	Déchet résidus IAA	Non	Non	2.86	100.00	45.00	-	128.70	-	0.01	-	-
2024-04-10	TREMIE	ISSUES DE CEREALES	Autres résidus et déchets agricoles	Résidus Agricoles	Non	Non	3.85	100.00	230.00	-	885.50	-	0.06	-	-
2024-04-10	TREMIE	PULPES DE BETTERAVES	Betterave	Résidus Agricoles	Non	Non	3.87	100.00	100.40	-	388.55	-	0.11	-	-

Logiciel Biogasview : module RED II – Bilan Massique et GES – Le relevé de production de la période

Visualisation rapide si les données de production ont été renseignées pour la période sélectionnée

RED II Bilan massique Stock d'intrants Relevés Paramètres

/Bilan massique

Du 01/02/2024 au 29/02/2024 STOCK INITIAL DU MOIS [EXPORTER CE BILAN](#)

Stock d'intrants Réceptions Producteurs Incorporations **Relevés** Bilan massique Emissions GES Bilan GES

Date du relevé	Date de début	Date de fin	Volume brut Biométhane(Nm3)	Quantité injectée sur le réseau(KWh)	Quantité cogénération (KWh)	Autoconsommation (Nm3 CH4)	Torchage (Nm3 CH4)	Nombre heures torchage	PCS (KWh/Nm3 CH4)
2024-03-01	2024-02-01	2024-02-29	426557	2436446	-	-	-	78.8	10.85

Possibilité d'accéder rapidement à l'interface de saisie pour compléter les informations manquantes

Logiciel Biogasview : module RED II – Bilan Massique et GES – Bilan massique

Visualisation rapide de la cohérence des stocks sur la période donnée et possibilité de corriger le Stock initial du mois

Bilan massique																
Du 01/02/2024 au 29/02/2024 STOCK INITIAL DU MOIS																
EXPORTER CE BILAN																
Stock d'intrants Réceptions Producteurs Incorporations Relevés Bilan massique Emissions GES Bilan GES																
Matière	Famille Red II	Durable	Qte incorporée (t)	Qté incorporée durable (t)	Qté incorporée non durable (t)	PM sur MB(Nm3 CH4/t)	Qté théorique (Nm3 de CH4)	Qté théorique durable (Nm3 CH4)	Quote part énergie	Qté théorique nette (Nm3 CH4)	% CH4 Réel / Théo	Qté en MWh durable injecté (MWh)	Réception sur le mois	Stock début de période	Stock fin de période	
CAFE-	Déchets de l'industrie alimentaire	100.00	99.08	99.08	0	57.81	5727.81	5727.81	0.02	5727.81	78.41	48.73	68.92	0	0	
FUMIER	Fumier	100.00	736.00	736.00	0	65.96	48546.56	48546.56	0.20	48546.56	92.51	487.29	774.38	0	25.90	
ENSILAGE SEIGLE	Cultures intercalaires	100.00	326.00	326.00	0	67.89	22132.14	22132.14	0.09	22132.14	91.32	219.28	0	0	-326.00	
LISIER-	Fumier humide	100.00	261.08	261.08	0	13.92	3634.23	3634.23	0.02	3634.23	123.58	48.73	539.10	0	0	
PULPE COPRODUIT	Autres résidus et déchets de transformation alimentaire-alimentaire	100.00	1110.00	1110.00	0	98.24	109046.40	109046.40	0.45	109046.40	92.67	1096.40	754.48	0	-265.08	
SOLUBLE DE BLE-	Déchets de l'industrie alimentaire	100.00	115.08	115.08	0	60.11	6917.46	6917.46	0.03	6917.46	97.39	73.09	143.60	0	0	
GLYCERINE	Déchets de l'industrie alimentaire	100.00	25.08	25.08	0	228.33	5726.52	5726.52	0.02	5726.52	78.43	48.73	25.08	0	0	
PAILLE MAIS	Résidus de récolte agricole	100.00	40.00	40.00	0	132.12	5284.80	5284.80	0.02	5284.80	84.98	48.73	0	0	-40.00	
DECHET DE SILO	Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale	100.00	152.00	152.00	0	186.80	28393.60	28393.60	0.12	28393.60	94.90	292.37	396.84	0	245.26	
LISIER EARL	Fumier humide	100.00	26.66	26.66	0	13.92	371.11	371.11	0	371.11	0	0	53.50	0	0	
GLYCERINE-	Glycérine brute	100.00	28.08	28.08	0	228.35	6412.07	6412.07	0.03	6412.07	105.06	73.09	28.08	0	0	
Total			2919.06	2919.06	0.00		242192.70	242192.70	1.00	242192.70		2436.44	2783.98			

Possibilité d'accéder rapidement à l'interface de saisie pour compléter les informations manquantes

Logiciel Biogasview : module RED II – Bilan Massique et GES – Emissions GES

Visualisation rapide de la cohérence des GES sur la période donnée

/Bilan massique															
Du 01/02/2024 au 29/02/2024 STOCK INITIAL DU MOIS															
EXPORTER CE BILAN															
Stock d'intrants	Réceptions	Producteurs	Incorporations	Relevés	Bilan massique	Emissions GES		Bilan GES							
Matière	Famille Red II			Qte incorporée (t)	Eec (g CO2eq/MJ)	Etd,feeds (g CO2eq/MJ)	Esca (g CO2eq/MJ)	Total par intrants	Sn	Emissions après facteur Sn	Eccs (gCO2eq/MJ)	Eccr (gCO2eq/MJ)	Eu (gCO2eq/MJ)	Ep (gCO2eq/MJ)	Etd,product (gCO2eq/MJ)
CAFE-	Déchets de l'industrie alimentaire			99.08	-	-	-	0	0.03	0	0	0	0.01	0.75	0
FUMIER	Fumier			736	0	0.23	-22.18	-21.95	0.25	-5.53	0	0	0.11	5.55	0
ENSILAGE SEIGLE	Cultures intercalaires			326	0.97	0.04	-	1.01	0.11	0.11	0	0	0.05	2.46	0
LISIER	Fumier humide			261.08	-	0.11	-1.71	-1.6	0.09	-0.14	0	0	0.04	1.97	0
PULPE COPRODUIT	Autres résidus et déchets de transformation alimentaire-alimentaire			1110	0	0.12	-	0.12	0.38	0.05	0	0	0.17	8.37	0
SOLUBLE DE BLE-	Déchets de l'industrie alimentaire			115.08	-	-	-	0	0.04	0	0	0	0.02	0.87	0
GLYCERINE-	Déchets de l'industrie alimentaire			25.08	0.26	1.78	-	2.04	0.01	0.02	0	0	0	0.19	0
PAILLE MAIS	Résidus de récolte agricole			40	0	0.01	-	0.01	0.01	0	0	0	0.01	0.3	0
DECHET DE SILO	Autres déchets et résidus de l'industrie agroalimentaire ou de l'industrie de l'alimentation animale			152	0	0.02	-	0.02	0.05	0	0	0	0.02	1.15	0
LISIER EARL	Fumier humide			26.66	-	0.11	-1.71	-1.6	0.01	-0.01	0	0	0	0.2	0
GLYCERINE-	Glycérine brute			28.08	-	-	-	0	0.01	0	0	0	0	0.21	0
Total				2919.06	1.23	2.42	-25.60	-21.95	0.99	-5.50	0.00	0.00	0.43	22.02	0.00

Logiciel Biogasview : module RED II – Bilan Massique et GES – Bilan GES

Visualisation rapide du bilan GES sur la période donnée

RED II | Bilan massique | Stock d'intrants | Relevés | Paramètres | CHEMIN DU ROI

CHEMIN DU ROI/Bilan massique

Du 01/02/2024 au 29/02/2024 | STOCK INITIAL DU MOIS | EXPORTER CE BILAN

Stock d'intrants | Réceptions | Producteurs | Incorporations | Relevés | Bilan massique | Emissions GES | Bilan GES

Total Emissions (gCO2/MJ)	% de réduction / Production de chaleur utile	% de réduction / Biocarburant	% de réduction / Production d'électricité
16.95	78.81	81.97	90.74

Possibilité d'exporter le bilan de masse et GES en fichier Excel pour faciliter la saisie des informations dans votre POS

Logiciel Biogasview : (nouveau) Edition et archivage des POS

Attestation de durabilité du Biométhane (POS)

Applicable pour la Directive Energie Renouvelable (EU) 2019/2081 REDII)

Période valide : **Substrat Valable :**

Numéro unique de POS : **Date de création de la P :**

Producteur - fournisseur	Destinataire
Nom: <input type="text"/>	Nom: <input type="text"/>
Texte nom producteur: <input type="text"/>	Acheteur de Biométhane: <input type="text"/>
Adresse: <input type="text"/>	Adresse: <input type="text"/>
1 rue du Moulin 00000 Commune 1 France 1	Adresse acheteur de Biométhane: <input type="text"/>
Système de certification: <input type="text"/>	Système de certification: <input type="text"/>
Numéro de certification: <input type="text" value="2BS030700"/>	Numéro de certification: <input type="text"/>
Adresse d'expédition de la matière durable: <input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse de livraison de la matière durable: <input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de transfert de la matière durable: <input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Informations générales

Quantité [MWh]	Intrants	Pays d'origine	Facteur Eco-GES [qCO2e/qMJ]	Respect Art. 29 REDII ¹	Déchet / Résidu ²
47,69	CAFE - Déchet de l'industrie alimentaire	France	0,00000	Oui	Oui
239,89	DECHET DE SILO - Autre déchet et résidu de l'industrie agroalimentaire ou de l'indus	France	0,00000	Oui	Oui
264,93	ENSILAGE SEIGLE - Cultures intercalaires	France	0,09314	Oui	Non
581,13	FUMIER - Fumier	France	0,00000	Oui	Oui
13,35	GLYCERINE - Glysérine brute	France	0,00000	Oui	Non
11,93	GLYCERINE - Déchet de l'industrie alimentaire	France	0,00000	Oui	Non
2,91	LISIER-ÉARL - Fumier humide	France	0,00000	Oui	Oui
89,82	LISIER-GAEC - Fumier humide	France	0,00000	Oui	Oui
63,26	PAILLE MAIS - Résidu de récolte agricole	France	0,00000	Oui	Oui
1305,25	PULPE - Coproduit - Autre résidu et déchet de transformation alimentaire	France	0,00000	Oui	Oui
17,98	SOLUBLE DE BLE - Déchet de l'industrie alimentaire	France	0,00000	Oui	Oui
2 744,26	- Quantité totale de matière durable (MWh)				

Le biométhane est-il conforme à RED EU?
 Son tarif d'achat est-il substantiel?

2. Informations Gaz à Effets de Serre

Valeur totale par défaut selon REDII utilisée:

Emissions dépendant des intrants :					Autres Emissions :	
En	EI	EI, intrant	E _{non}	S ₀	E _{non}	E ₀
1	0,00000	0	0,00192	0,00000	0,02139	E _{non} : 8,88 qCO2e/MJ
2	0,00000	0	0,00094	0,00000	0,04717	E _{non} : 8,88 qCO2e/MJ
3	0,09314	0	0,00405	0,00000	0,10117	E ₀ : 22,88 qCO2e/MJ
4	0,00000	0	0,05253	-5,06613	0,22841	EI, prod : 8,88 qCO2e/MJ
5	0,00000	0,0023	0,00000	0,00000	0,00871	
6	0,00000	0	0,00202	0,00000	0,00778	
7	0,00000	0	0,00833	-0,05562	0,01660	
8	0,00000	0	0,00837	-0,56047	0,16730	
9	0,00000	0	0,00012	0,00000	0,01241	
10	0,00000	0	0,04124	0,00000	0,24448	
11	0,00000	0	0,00312	0,00000	0,04456	
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						

Total CBC Emission : 24,23 qCO2e/MJ

3. Réductions des Emissions de Gaz à Effets de Serre

Les réductions des GES sont dépendant des utilisateurs finaux :

- Bio carburant (94 qCO2e/MJ) **77,4%** de réduction
- Production d'électricité (183 qCO2e/MJ) **88,4%** de réduction
- Production de chaleur utile, chauffage et/ou refroidissement (80 qCO2e/MJ) **73,5%** de réduction
- Production de chaleur utile dans laquelle une substitution directe du charbon peut être faite (124 qCO2e/MJ) **82,9%** de réduction

4. Explications

Méthodologie de calcul donnée dans la directive :

En cas de codigestion de n substrats dans une installation de méthanisation pour la production d'électricité ou de biométhane, les valeurs réelles des émissions de gaz à effet de serre du biogaz et du biométhane sont calculées selon la formule suivante :

$$E = \sum_{i=1}^n S_i \cdot (e_{CO_2} + e_{CH_4} + e_{N_2O}) + e_p + e_{transport} + e_{comb} + e_{stock} + e_{pigeage}$$

sachant que :

- E = le total des émissions résultant de la production du biogaz ou du biométhane avant la conversion de l'énergie.
- S_i = la part des matières premières i, en fraction de l'apport dans le digesteur.
- e_{CO₂} = les émissions résultant de l'extraction ou de la culture des matières premières i.
- e_{CH₄} = les émissions résultant du transport des matières premières i jusqu'au digesteur.
- e_{N₂O} = les émissions annuelles résultant de modifications des stocks de carbone dues à des changements dans l'affectation des sols, pour les matières premières i.
- e_{CO₂} = les réductions d'émissions dues à une meilleure gestion agricole des matières premières i (*).
- e_p = les émissions résultant de la transformation.
- e_{transport} = les émissions résultant du transport et de la distribution du biogaz et/ou du biométhane.
- e_{comb} = les émissions résultant du carburant utilisé, soit les gaz à effet de serre émis pendant la combustion.
- e_{stock} = les réductions des émissions dues au piégeage et au stockage géologique du CO₂ et
- e_{pigeage} = les réductions des émissions dues au piégeage et à la substitution du CO₂.

(* Pour e_{CO₂}, un bonus de 45 qCO₂e/MJ de fumier est attribué une gestion agricole et du fumier améliorée dans le cas où le fumier animal est utilisé en tant que substrat pour la production de biogaz et de biométhane.

Logiciel Biogasview : Edition des documents pour les Audits de certification et de contrôle

BIOGAS VIEW		Stock initial, Tonnage fin de																						
Code Stock	Nom du stock présent dans "2-b Données du stock" et associé au code	FAMILLE RED II 2BSVS du stock présent dans "2-b Données du stock" et associé au code utilisé.	Pays d'origine UE (à choisir pour le mois de début)	Durabilité (%) (complété automatiquement à partir de données des stocks)	PM sur MB (Nm3 CH4/MB) (complété automatiquement à partir de données des stocks)	Légende	janv-24			févr-24			mars-24			avr-24			mai-24			juin-24		
							Qté incorporée t/mois	Qté rceptionnée t/mois																
S-FIM	Nom du Stock Biogazview	Famille RED II du stock	France	100,0%	298,00	Stock initial et Correction des dérivés mesurés	12,00																	
	ALIMENTS DETAILS DECLASSÉ	Déchets et résidus industriels				Tonnage fin de période (calculé en fonction du stock mois précédent, les réceptions et ratios préfixés)	22,68	1,50	12,18	11,68	11,00	0,00	0,00	11,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S-EDY	Nom du Stock Biogazview	Famille RED II du stock	France	100,0%	118,00	Stock initial et Correction des dérivés mesurés	4 200,00																	
	CIVE MAIS 2023	Culture Intermédiaire à Valorisation Énergétique (CIVE)				Tonnage fin de période (calculé en fonction du stock mois précédent, les réceptions et ratios préfixés)	3 642,00	558,00	0,00	3 236,50	405,50	0,00	2 717,50	519,00	0,00	2 119,00	598,50	0,00	2 047,50	71,50	0,00	2 047,50	0,00	0,00
S-U3G	Nom du Stock Biogazview	Famille RED II du stock	France	100,0%	83,00	Stock initial et Correction des dérivés mesurés	3 000,00																	
	CIVE METEIL 2023	Culture Intermédiaire à Valorisation Énergétique (CIVE)				Tonnage fin de période (calculé en fonction du stock mois précédent, les réceptions et ratios préfixés)	2 659,00	341,00	0,00	2 340,00	319,00	0,00	1 999,00	341,00	0,00	1 669,00	330,00	0,00	1 602,00	67,00	0,00	1 602,00	0,00	0,00
S-JDP	Nom du Stock Biogazview	Famille RED II du stock	France	100,0%	101,00	Stock initial et Correction des dérivés mesurés	1 000,00																	
	CIVE SORGHO 2023	Culture Intermédiaire à Valorisation Énergétique (CIVE)				Tonnage fin de période (calculé en fonction du stock mois précédent, les réceptions et ratios préfixés)	721,00	279,00	0,00	456,00	265,00	0,00	205,00	251,00	0,00	0,00	205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S-5VB	Nom du Stock Biogazview	Famille RED II du stock	France	100,0%	83,00	Stock initial et Correction des dérivés mesurés	627,47																	
	CIVE TOURNESOL 2023	Culture Intermédiaire à Valorisation Énergétique (CIVE)				Tonnage fin de période (calculé en fonction du stock mois précédent, les réceptions et ratios préfixés)	627,47	0,00	0,00	627,47	0,00	0,00	577,47	50,00	0,00	469,47	108,00	0,00	403,47	66,00	0,00	403,47	0,00	0,00
S-NFY	Nom du Stock Biogazview	Famille RED II du stock	France	100,0%	60,00	Stock initial et Correction des dérivés mesurés																		
	FUMIERS	Fumier				Tonnage fin de période (calculé en fonction du stock mois précédent, les réceptions et ratios préfixés)	3,70	62,00	65,70	12,10	58,00	66,40	-43,40	62,00	6,50	-103,40	60,00	0,00	-25,40	7,00	85,00	-25,40	0,00	0,00

Possibilité de contrôler et visualiser l'évolution des stocks sur plusieurs mois/ années

Logiciel Biogasview : Edition des documents pour les Audits de certification et de contrôle

Synthèse Bilan massique annuel												
Date de relevé <small>Ne pas modifier : tableau qui se complète automatiquement</small>	Tonnage dans le digesteur (t/mois) <small>Ne pas modifier : tableau qui se complète automatiquement</small>	Volume théorique de biométhane (Nm3) <small>Ne pas modifier : tableau qui se complète automatiquement</small>	Volume théorique de biométhane "durable" (Nm3) <small>Ne pas modifier : tableau qui se complète automatiquement</small>	Perte (Nm3 Biométhane)/ Torchage (ou autre) à compléter manuellement	Auto-consommation (Nm3 Biométhane) à compléter manuellement	Volume réel valorisé (injecté ou cogé) (Nm3 Biométhane) à compléter manuellement	Volume réel produit total (Nm3 Biométhane) <small>Calcul automatique</small>	Ecart entre production théorique et volume réel injection (Nm3 Biométhane) <small>Calcul automatique</small>	% de différence <small>Calcul automatique</small>	Rendement <small>Calcul automatique</small>	Nm3 total/ T digesteur (Nm3 Biométhane/t MB et par mois) <small>Calcul automatique</small>	Nm3 injecté/ T digesteur (Nm3 Biométhane/t MB et par mois) <small>Calcul automatique</small>
janv-24	1 773,15	155 011,45	155 011,45	0,00	4 600,00	142 418,00	147 018,00	7 993,45	5,61%	0,97	82,91	80,32
févr-24	1 680,55	152 438,48	152 438,48	0,00	3 515,00	154 696,00	158 211,00	-5 772,52	-3,73%	0,98	94,14	92,05
mars-24	1 815,96	161 857,85	161 857,85	0,00	3 602,00	159 354,00	162 956,00	-1 098,15	-0,69%	0,98	89,74	87,75
avr-24	1 743,46	148 801,28	148 801,28	0,00	3 500,00	155 000,00	158 500,00	-9 698,72	-6,26%	0,98	90,91	88,90
mai-24	292,10	23 731,80	23 731,80				0,00	23 731,80			0,00	0,00
juin-24	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00				
juil-24	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00				
août-24	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00				
sept-24	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00				
oct-24	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00				
nov-24	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00				
déc-24	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00				

Possibilité de télécharger en format Excel des bilans plurimensuels de synthèse et des synthèses détaillées.

Les exports et les fichiers sont actualisés plusieurs fois par jour à partir des données collectées sur Biogasview via une connexion sécurisée SFTP.

Pour aller plus loin Module : Ronde d'exploitation

Biogaz de la Vilaine/Rondes/Saisies/Quotidienne

◀ 30/11/2023 ▶ Ronde: QUOTIDIENNE ▾

Attention: le changement d'onglet entraîne une sauvegarde de la saisie

Digestion Ctner Contrôle Local Tech Purif

Niv digestat-D1	<input type="text" value="OK"/> <input type="text" value="KO"/>	Fréquence: Tous les jours
Niv digestat-D2	<input type="text" value="OK"/> <input type="text" value="KO"/>	Fréquence: Tous les jours

Croûte ou mousse-DG	<input type="text" value="OK"/>
Soupapes-Inter-DG <small>Niv & Couleur</small>	<input type="text" value="OK"/>
Niv Gaz-D1 (%)	<input type="text"/>
Niv Gaz-D2 (%)	<input type="text"/>
Bruit-Inter-DG	<input type="text" value="OK"/>

Attention: le changement d'onglet entraîne une sauvegarde de la saisie

Digestion Ctner Contrôle Local Tech Purif

Compresseur - Huile-Purif <small>Contrôler niveau Huile réserve</small>	<input type="text" value="OK"/> <input type="text" value="KO"/>	Fréquence: Tous les jours
Gaz injecté J-1-Purif (Nm3)	<input type="text"/>	Fréquence: Tous les jours
Ch4 Biogaz-Purif (%) <small>Taux de Ch4 sur pro-nova</small>	<input type="text"/>	Fréquence: Tous les jours
Co2 Biogaz-Purif (%)	<input type="text"/>	Fréquence: Tous les jours
H2S Biogaz-Purif (ppm)	<input type="text"/>	Fréquence: Tous les jours
Ch4 Biométhane-Purif (%) <small>Taux Ch4 Après Epuration</small>	<input type="text"/>	Fréquence: Tous les jours
Co2 - Biométhane-Purif (%) <small>Taux Co2 Biométhane</small>	<input type="text"/>	Fréquence: Tous les jours
H2S Biométhane-Purif (ppm)	<input type="text"/>	Fréquence: Tous les jours
Action sur Purif-Purif	<input type="text" value="Commentaire"/>	Fréquence: Tous les jours

Pour aller plus loin Module : Ronde d'exploitation

🏠 Rondes Saisies manuelles Rondes Variables Tableaux

Biogaz de la Vilaine/Rondes/Saisies/Analyses

< 30/11/2023 > Ronde: ANALYSES ▾

Attention: le changement d'onglet entraîne une sauvegarde de la saisie

FOS-TAC-DG1 FOS-TAC-DG2 Analyses Digestat Analyses ICPE

FT1 - Opérateur-Labo *Opérateur* **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - Ph-Labo *Ph Echantillon de départ* **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - Masse Echantillon-Labo *16 gr souhaité* **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - EP1-Labo (kg) *(ml)* **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - TAC-Labo (g/L) **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - EP2-Labo *(ml)* **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - FOS (AGV)-Labo (g/L) *AGV : 2 x /sem au démarrage et tous les 2 mois après -2-3g /L* **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - FOS-TAC-Labo *Rapport FOS TAC - (entre 0.2 (sous-alimenté) et 0.5 (tendax !))* **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - Conductivité-Labo *EC (mS/cm)* **Fréquence:**Tous les Jours

FT1 - MS-Labo (%) *MS (entre 7 et 10% à minima 6%) (toutes les 2 sem)* **Fréquence:**Tous les Jours

🏠 Rondes Saisies manuelles Rondes Variables Tableaux

Biogaz de la Vilaine/Rondes/Saisies/Entretien

< 30/11/2023 > Ronde: ENTRETIEN ▾

Attention: le changement d'onglet entraîne une sauvegarde de la saisie

Trémie Paddles Pompes Stockage Tm420 Nettoyages Etalonnages

Graissage Akron-Trémie *8 cp sur graisseurs déportés Trémie*

Cardans (Graissage + niv)-Trémie *2cp par cardans + vérification niveaux*

Contrôle Trémie-Trémie *Détail maintenance réalisée*

Gestion opérationnelle

Suivi du digestat et de l'épandage

Expéditions Plan d'export Parcelles Tiers Base d'échange Biogaz de la Vilaine

Biogaz de la Vilaine/Expéditions Rechercher... EXPÉDITIONS BLOQUÉES 3 derniers mois (du 01/11/2022 au 31/01/2023) - / 4

NOUVELLE EXPÉDITION FAIRE UNE SYNTHÈSE ENVOYER PAR MAIL RÉGISTRE DES SORTIES

<input type="checkbox"/>	N° d'expédition	Date	Heure	Num. pesée	Stock de départ
<input type="checkbox"/>	20230110-191039	10/01/2023	19:10	-	DIGESTAT BRUT-BGV 9000
<input type="checkbox"/>	20230110-191801	03/01/2023	12:00	-	DIGESTAT BRUT-BGV 9000
<input type="checkbox"/>	20230110-190509	27/12/2022	12:00	-	DIGESTAT BRUT-BGV 9000
<input type="checkbox"/>	20221226-161040	20/12/2022	12:00	-	DIGESTAT BRUT-BGV 9000

20230110-191039 (1) PIÈCES JOINTES

Description

Date d'expédition*	10/01/2023	19 : 10	N° de badge	
Type de produit*	Digestat brut		N° de pesée	
Stock de départ*	DIGESTAT BRUT-BGV 9000		Tare (t)	Poids à vide du camion
Transporteur*	CUMA L'ARMORIQUE		Poids en entrée (t)	
Conditionnement*	VRAC LIQUIDE		Poids en sortie (t)	
Mode de transport*	CITERNE		Poids net (t)*	215.16
N° benne			Date de pesée en entrée	Date pesée HH : MM
Chauffeur			Date de pesée en sortie	Date pesée HH : MM
Plaque du camion				
Nombre de colis				

Produit

Valorisation	D15 - Stockage hors site avant élimination	Type de destination*	Stock de digestat
--------------	--	----------------------	-------------------

Module Contrat et facturation

Facturation Factures client Factures fournisseur Contrats client Contrats fournisseur Tiers

Biogaz de la Vilaine  

Biogaz de la Vilaine/Factures fournisseur

Rechercher...

GÉNÉRER LES BROUILLONS

NOUVELLE FACTURE

GESTION ▾

SYNTHÈSE ▾

3 derniers mois (du 01/09/2023 au 30/11/2023) ▾ - / 10 

<input type="checkbox"/>	N° facture	Code contrat	Fournisseur	Date de début	Date de fin	Montant total HT	Statut
<input type="checkbox"/>	20231108-KIS	SEDE - ACHAT	SEDE	01/09/2023	31/10/2023	2707.4	Validée
<input type="checkbox"/>	20231002-7ZY	INRAE	INRAE	01/09/2023	07/10/2023	1140.3	Validée
<input type="checkbox"/>	20231017-TXC	BRIZARD STEPHANNE	ETS BRIZARD STEPHANNE	01/07/2023	30/09/2023	8465	Payée
<input type="checkbox"/>	20231017-OQW	GAEC DES HERMINES	GAEC DES HERMINES	01/07/2023	30/09/2023	1166.7	Payée
<input type="checkbox"/>	20231017-N1B	GAEC DYNA'MILK	GAEC DYNA MILK	01/07/2023	30/09/2023	14860.9	Payée
<input type="checkbox"/>	20231017-EJU	EARL LA CHUPLINAIS	EARL LA CHUPLINAIS	01/07/2023	30/09/2023	11998.4	Payée
<input type="checkbox"/>	20231017-E2D	ETS REHAULT YANNICK	ETS REHAULT YANNICK	01/07/2023	30/09/2023	3816.62	Payée
<input type="checkbox"/>	20231016-RUW	EARL JUDEAUX	EARL JUDEAUX	01/07/2023	30/09/2023	11177	Validée
<input type="checkbox"/>	20231016-AVT	GAEC LA ROBINAIS	GAEC LA ROBINAIS	01/07/2023	30/09/2023	1774.46	Payée
<input type="checkbox"/>	20231016-9UG	EARL LES NOES	EARL LES NOES	01/07/2023	30/09/2023	10819	Payée



Joël TANGUY
Président
Et
Fabien LOZEVIS Directeur
Technique

SAS Nevezus

Le 21/05/2024

Optimisation et suivi : l'intelligence artificiel au service de la méthanisation.





- Bureau-conseil et Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les installations de production d'énergies renouvelables à partir des biomasses,
- Accompagnement à l'exploitation,
- Assistance au suivi biologique,
- Intégration des innovations pour l'optimisation des unités de méthanisation.
- R&D optimisation

Trois associés fondateurs passionnés par la valorisation des matières organiques en énergies renouvelables nous cumulons de nombreuses années d'expérience dans les domaines :

- l'ingénierie process,
- Traitement de l'eau,
- l'automatisme,
- la Biologie (Aérobie et Anaérobie),
- du réglementaire,
- comptabilité Carbone,

Date de création : 07/05/2020

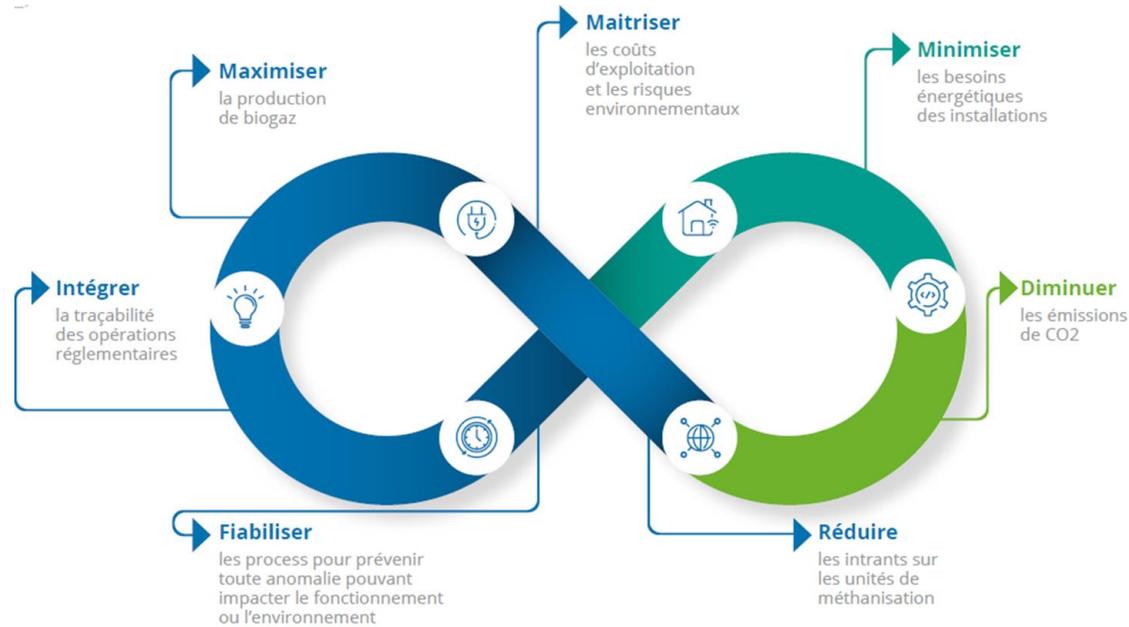
Siège social : Val D'Oust (56)

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000€



L'OPTIMISATION POUR ACCELEREZ



- Dans le cadre du développement de nos prestations d'optimisation des sites de méthanisation, nous avons identifié un réel besoin d'un outil d'assistance à l'exploitation.
- Un outil connecter permettant d'apporter des réponses à l'exploitation, jusqu'à des solutions de pilotage.

Un outil Numérique qui utilise les nouvelles technologies (IA), pour optimiser la filière méthanisation

(Sobriété énergétique et Traçabilité)



LES OBJECTIFS DE BIOGAZ-IA

- ✓ Assister l'exploitant dans la gestion du site, par un suivi en continu
 - ✓ Optimisation des coûts énergétiques de l'installation,
 - ✓ Suivi des indicateurs de performances (KPI),
 - ✓ Réguler les productions de Biogaz/Biométhane, (prédictive production et pression réseau)
 - ✓ Piloter les équipements (suivant les consommations d'énergies, ou les valorisations)
 - ✓ Gestion des stockages de Biométhane, ou des solutions complémentaires,
 - ✓ Maximiser la production du Biométhane, par l'intégration des données (intrants, biologie, qualité Gaz, ...)
 - ✓ Fiabiliser les process et prévenir les risques, (gestion comportementale du site)
 - ✓ Collecte et archivage des données et des opérations (exploitation, maintenance, réglementaire
 - ✓ Traçabilité des flux, pour faciliter la certification des lots Biométhane
- **Sécurisation et optimisation économique du site**
- **Réduction de l'empreinte environnementale du site**

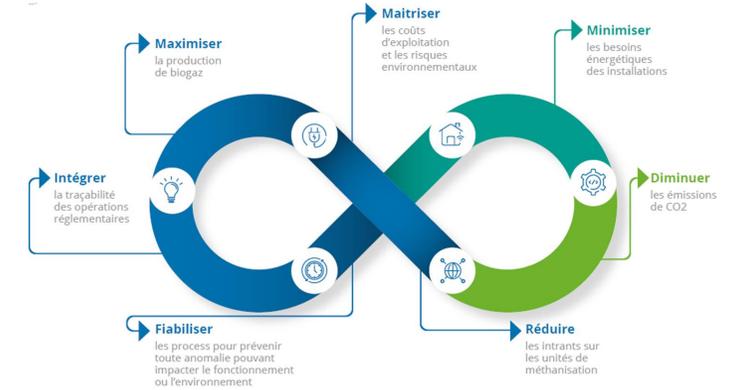




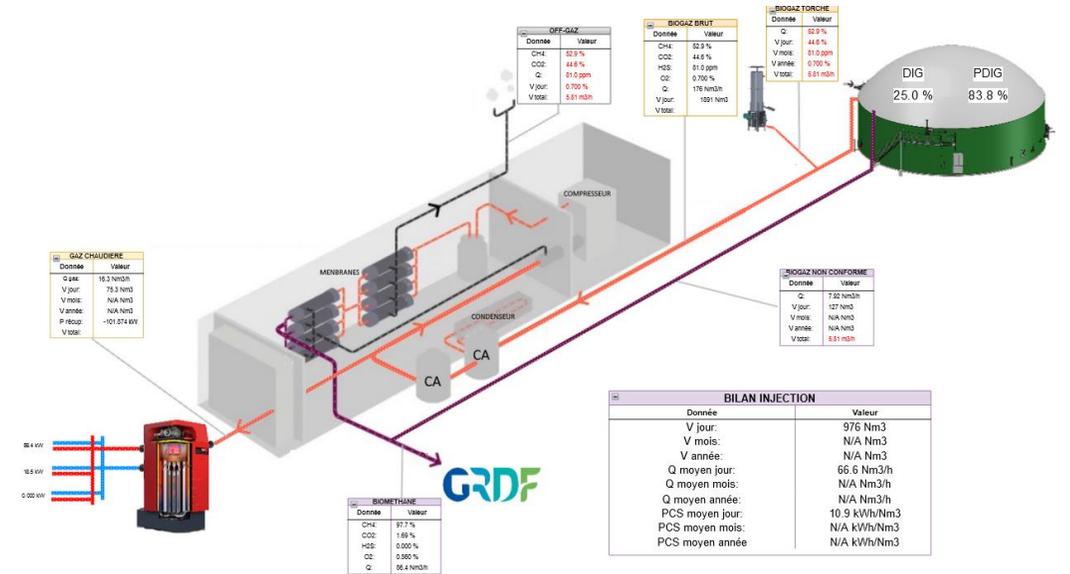
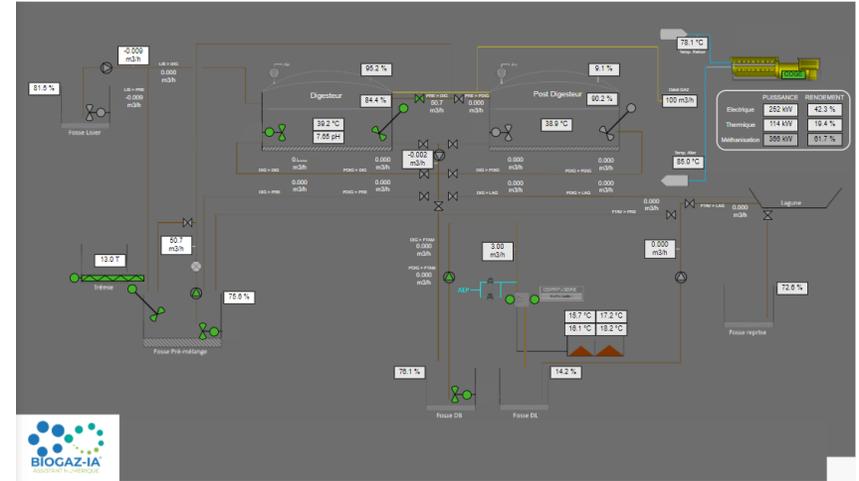
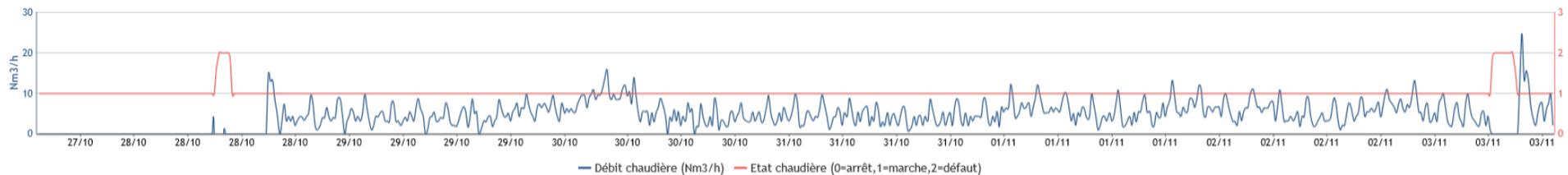
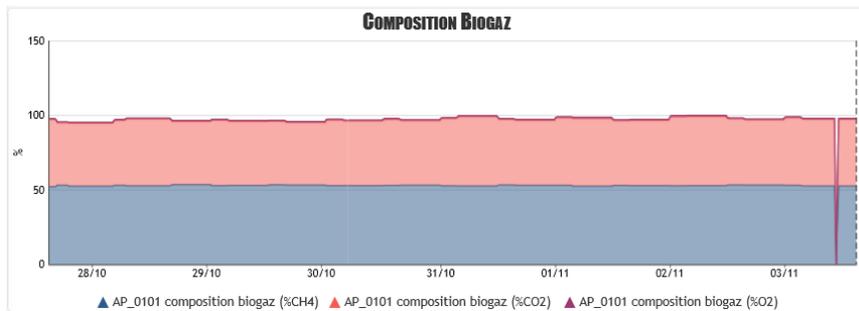
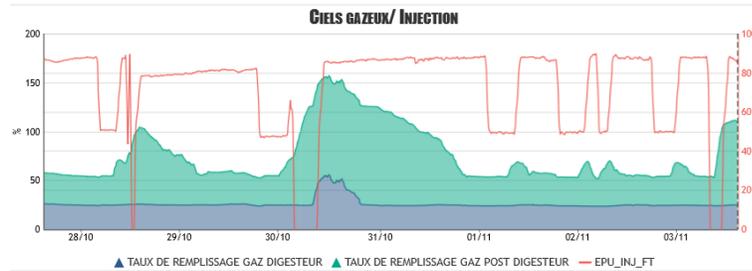
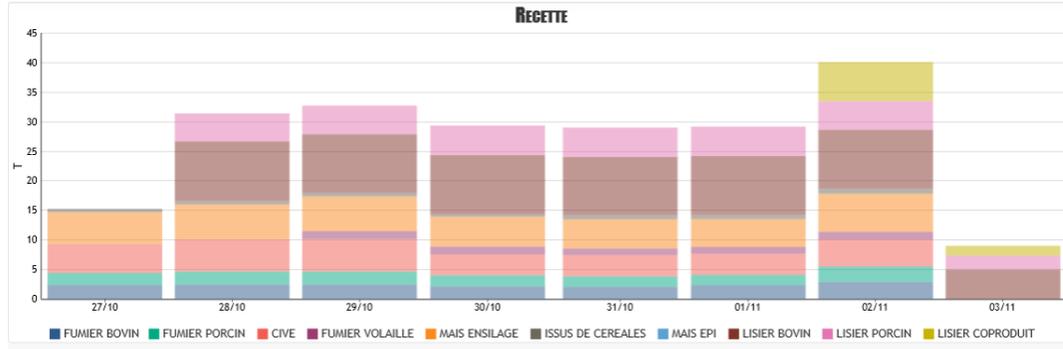
Schéma de collecte des datas vers (IA), pour le pilotage intelligent, et Les interfaces et outils pour l'exploitant.

Un outil sécurisé



- Les bases de données sont hébergées dans des serveurs situés en France (Châteaubourg et Rennes) au sein de DATA CENTER tiers 3+ et certifiés ISO 27 001 et HADS
- Cette architecture dite "cœur de réseau" a par ailleurs fait l'objet de tests d'intrusion concluants de la part d'un organisme qualifié PASSI RGS / LPM.

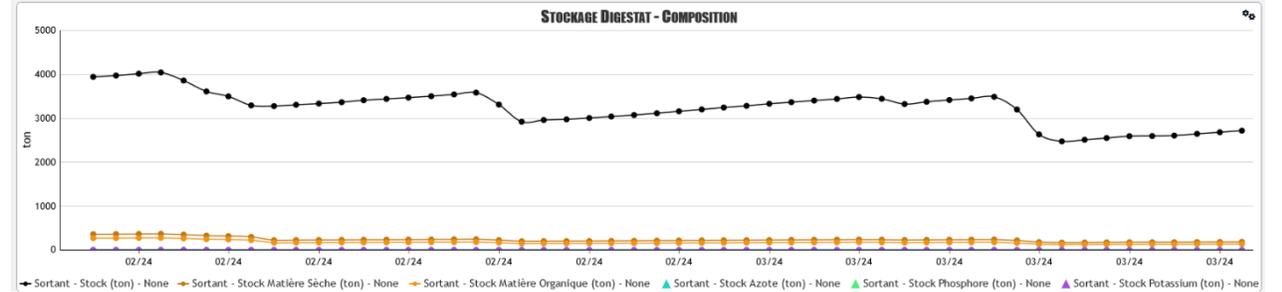
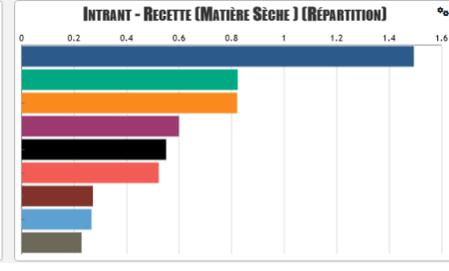
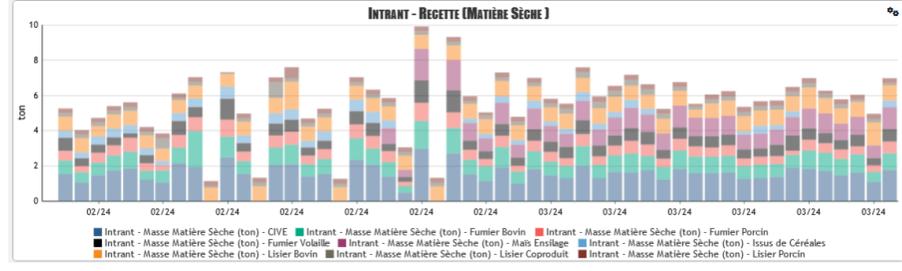
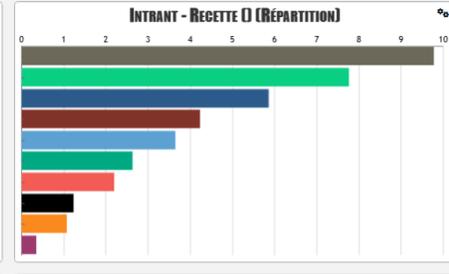
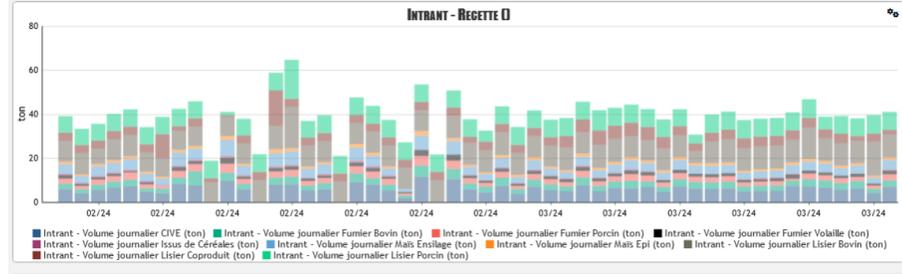
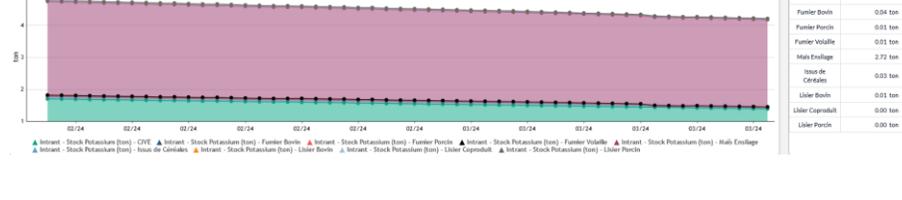
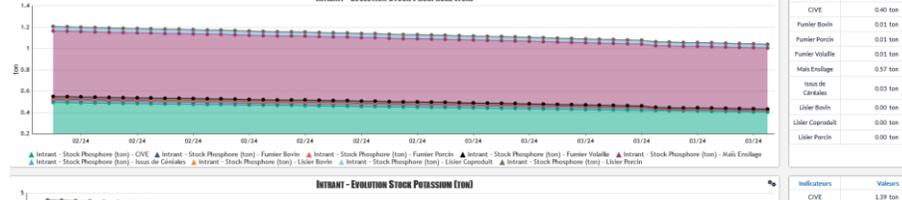
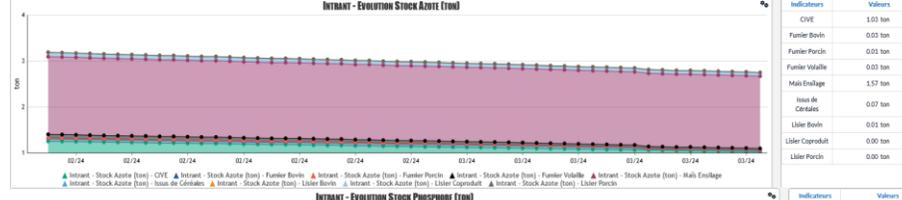
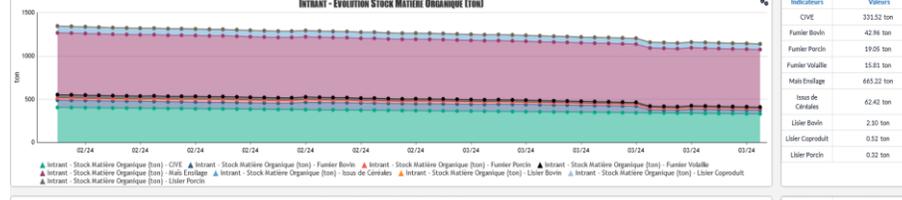
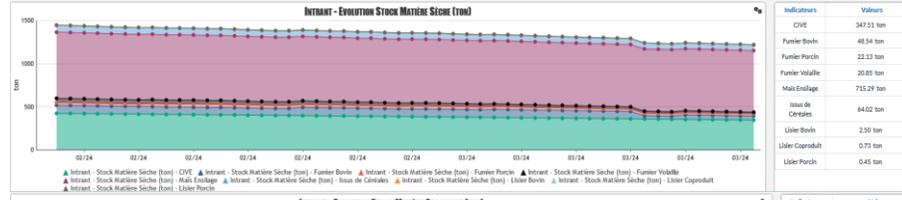
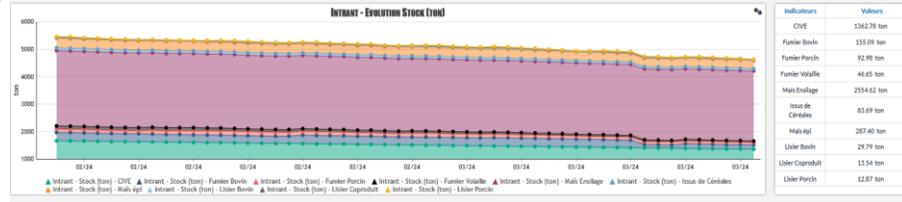
Hypervision



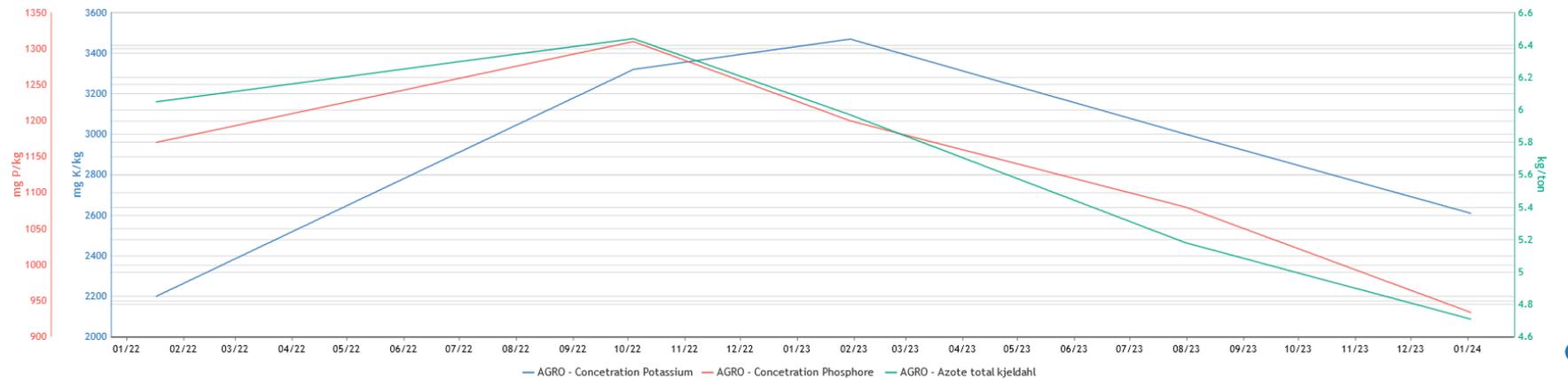
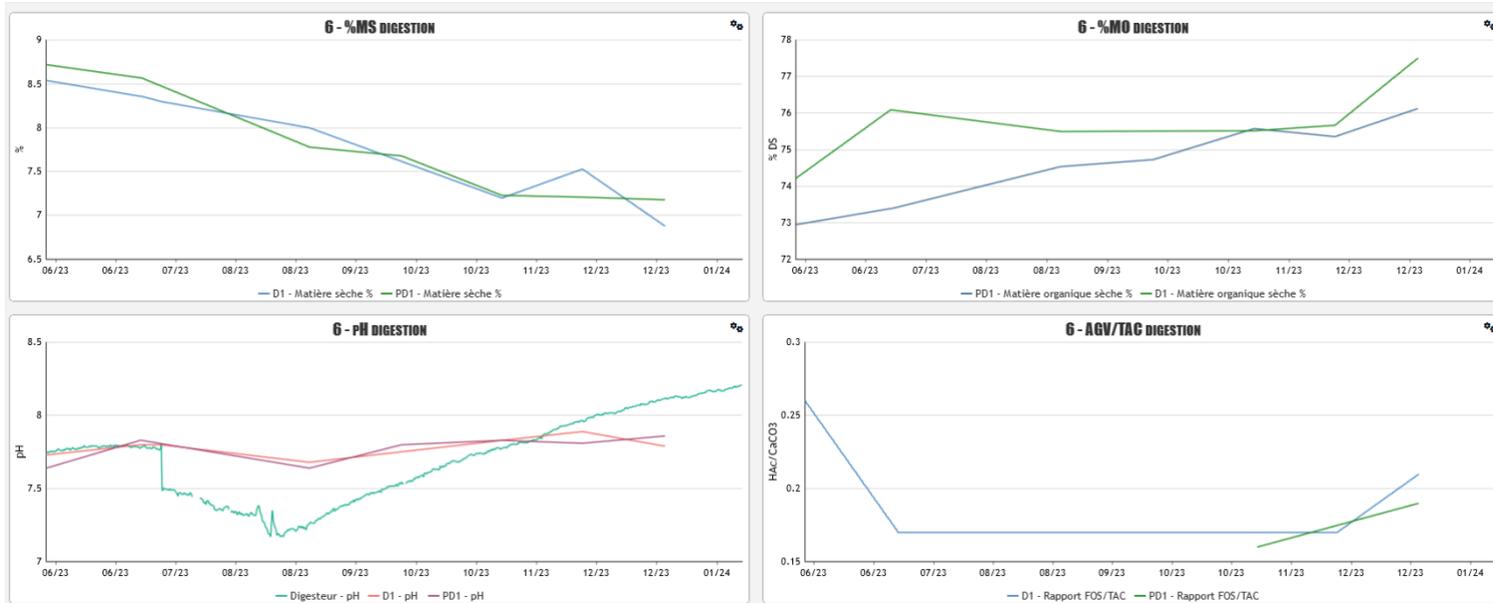
Tableaux de bord



Traçabilité/gestion des stocks



Suivi analytique

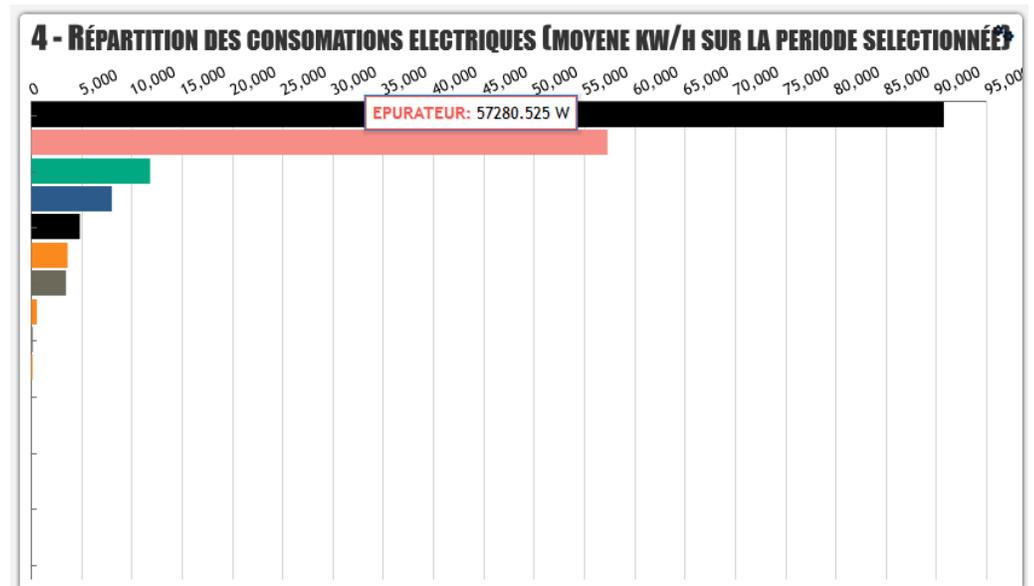
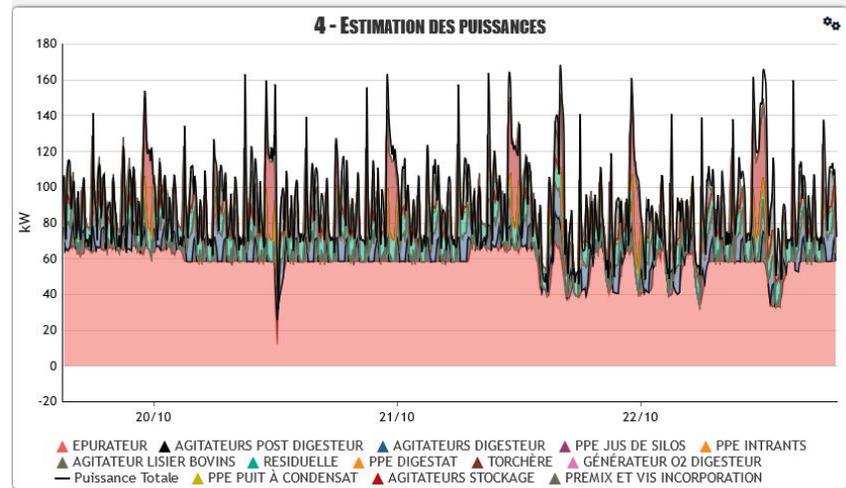
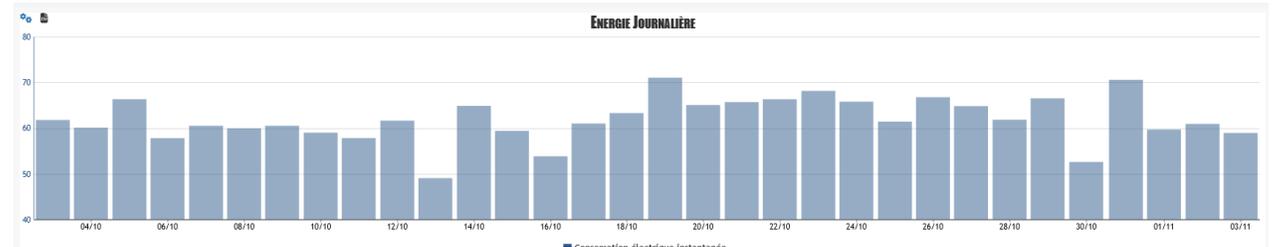


Extraction réglementaire (exemple DREAL)

The screenshot displays the NEVEZUS web application interface. At the top, the logo 'NEVEZUS' and the text 'NEVEZUS - UNITÉ DE MÉTHANISATION' are visible. A navigation menu on the left lists various sections: Accueil, Informations, Alertes (2), Tableau de bord (selected), 1 - Traçabilité des flux, 2 - 1 - Recette process, 2 - 2- Recette détaillée, 3 - Digesteur, 3 - Infos - Dig, 3 - Infos - Post Dig, 4 - Post-Digesteur, 5 - Energie, 6 - Bilan, 7 - Suivi biologique, Accueil, Déclaration DREAL, P - Pilotage, Graphiques, Schémas, Tables de données, Documents, Relevés, Données, Calendriers, and Pilotage. The main content area shows a table with a date range filter '2023-05-22 11:21 to 2024-05-21 11:21'. The table contains the following data:

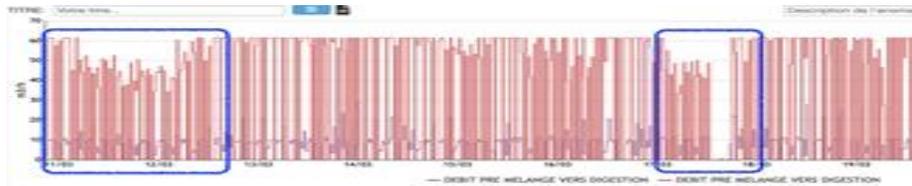
Title	
référence de l'arrêté fixant les conditions d'achat du bio méthane injecté dans le réseau de gaz naturel au titre duquel le contrat d'achat du bio méthane a été signé: 23/11/2011	
Date de signature du contrat d'achat de biométhane: 27/02/2020	
Date de prise d'effet du contrat d'achat: 21/09/2021	
Cmax: 78	
Taux de CH4 dans le biogaz produit (%)	52.87 %
Quantité de biogaz traité par le système d'épuration (Nm3)	1169920.36 Nm3
Volume de biométhane utilisé par la chaudière pour le chauffage du digesteur (Nm3)	48164.21 Nm3
Volume de biogaz torché (Nm3) Titre	7475.00 Nm3
Volume de biométhane recyclé	528.44 Nm3
Volume biométhane injectée	638852.67 Nm3
Quantité d'énergie du biométhane injecté sur le réseau de gaz naturel	6899376.42 kWh
PCS du biométhane injecté (kWh/Nm3)	10.84 kWh/Nm3
Nombre d'heures d'injection de biométhane	7828.02
Consommation d'électricité soutirée sur le réseau public d'électricité	810879.50 kWh
Quantité de digestat brute produite	11078.38 m3
Plan d'épandage: 338Ha	
Dernière valeur azote	4.39 kg/ton
Dernière valeur phosphore	798.00 mg P/kg

Monitoring des consommations d'énergies

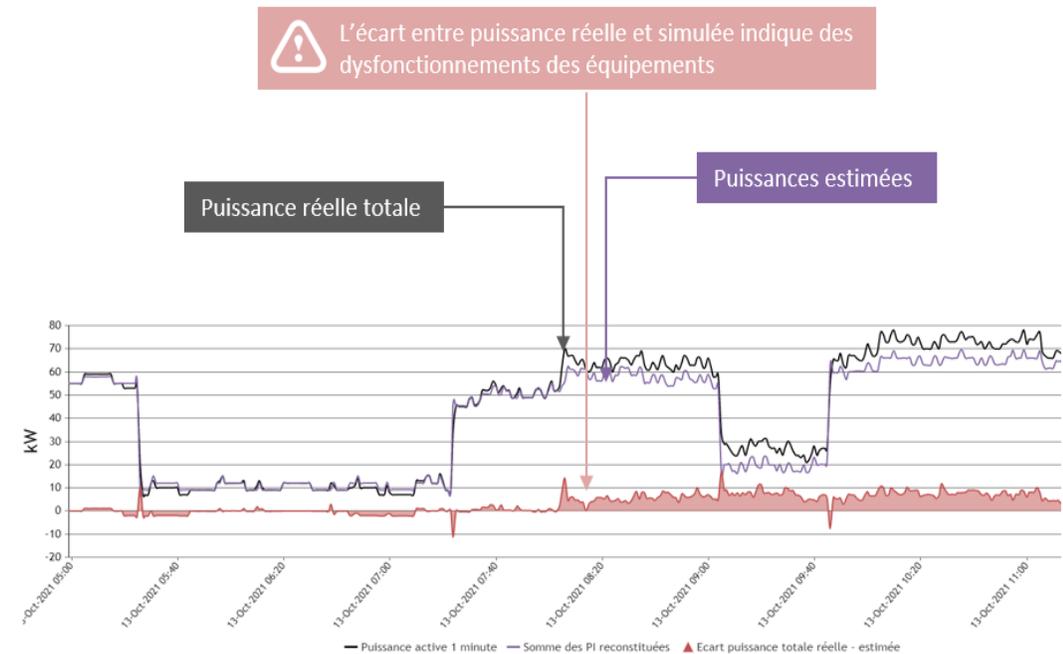
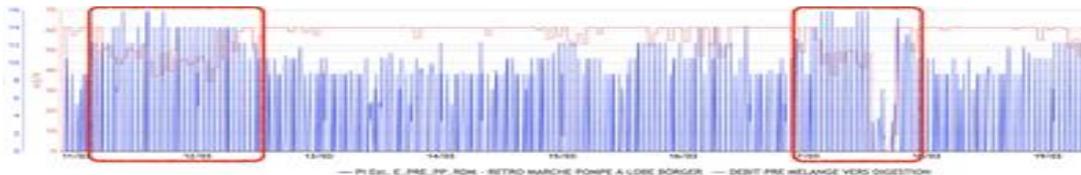


Détection d'anomalie (exemple pompe transfert)

Analyses des débits



Analyses des puissances

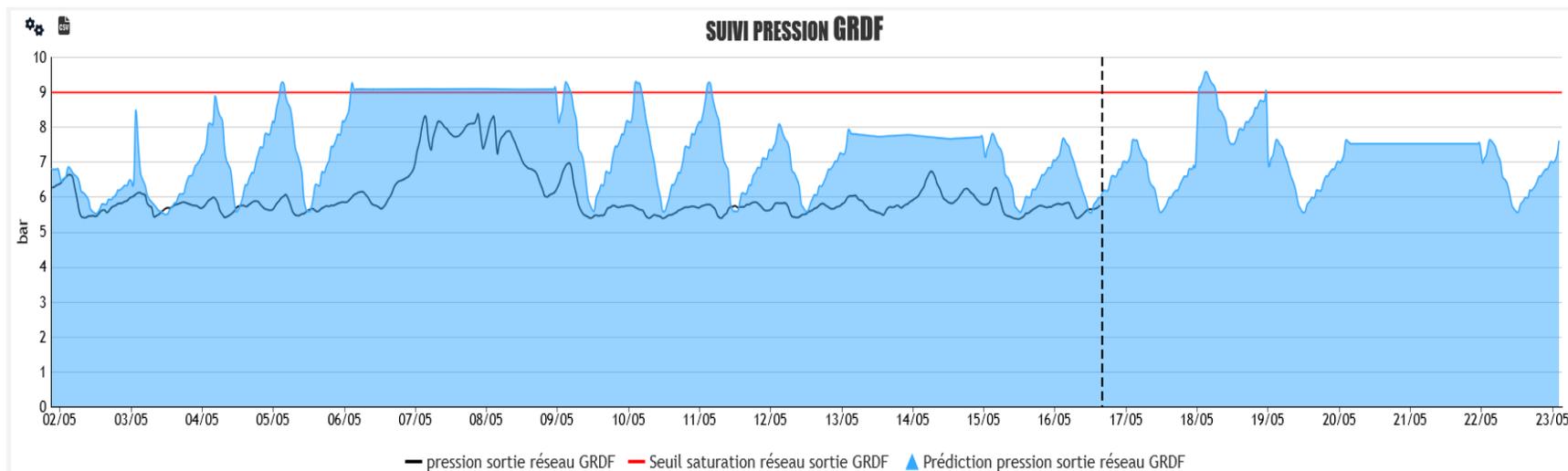
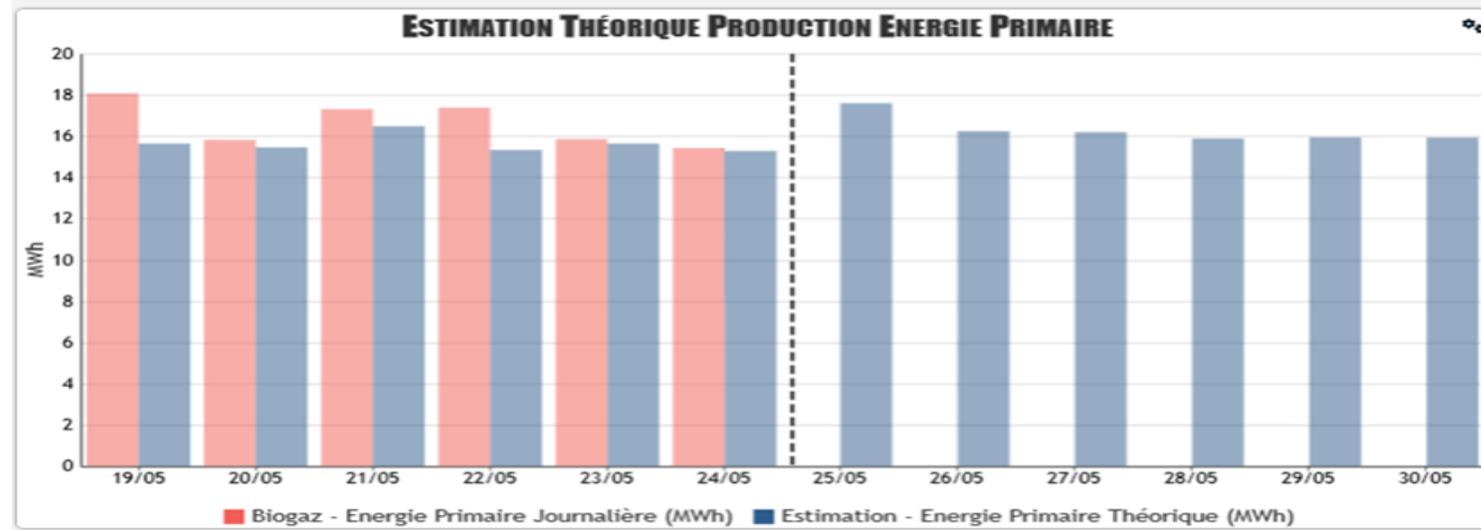


Action: Déclenchement avertissement à l'exploitation

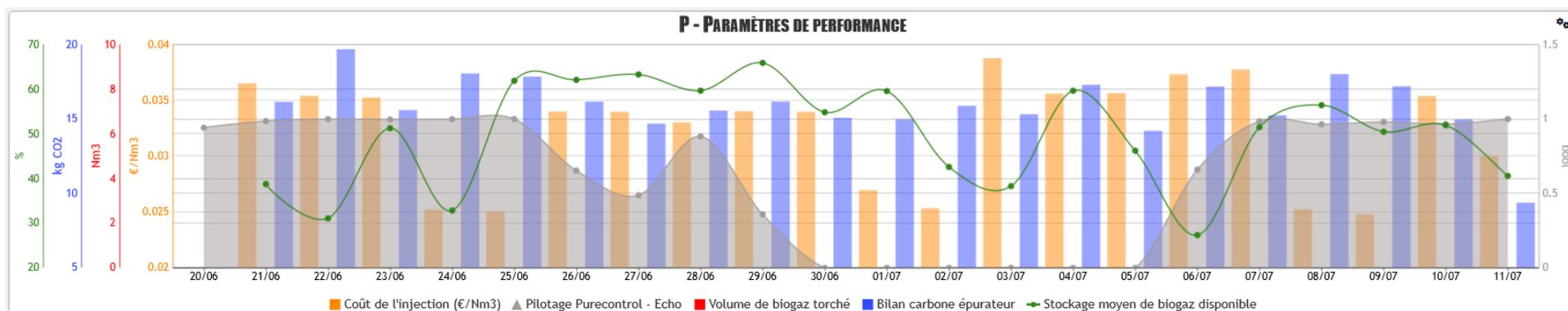
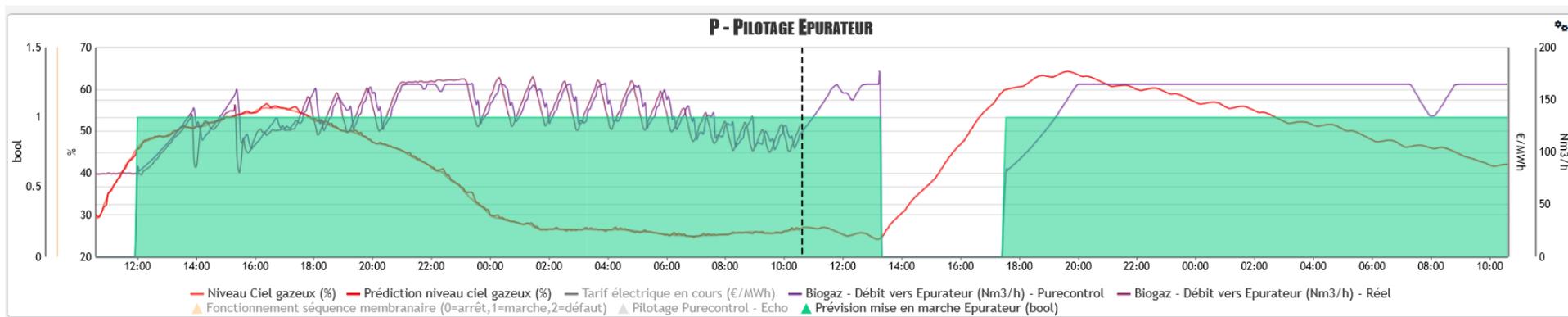
Résultats : Préventif du défaut, usure prématurée de l'équipement évitée, surconsommation d'énergie maîtrisée,

BIOGAZ- IA® :

Prédicatif de la production et pression du réseau Gaz à J+7: (transposable à un réseau de chaleur pour les sites en cogénération)

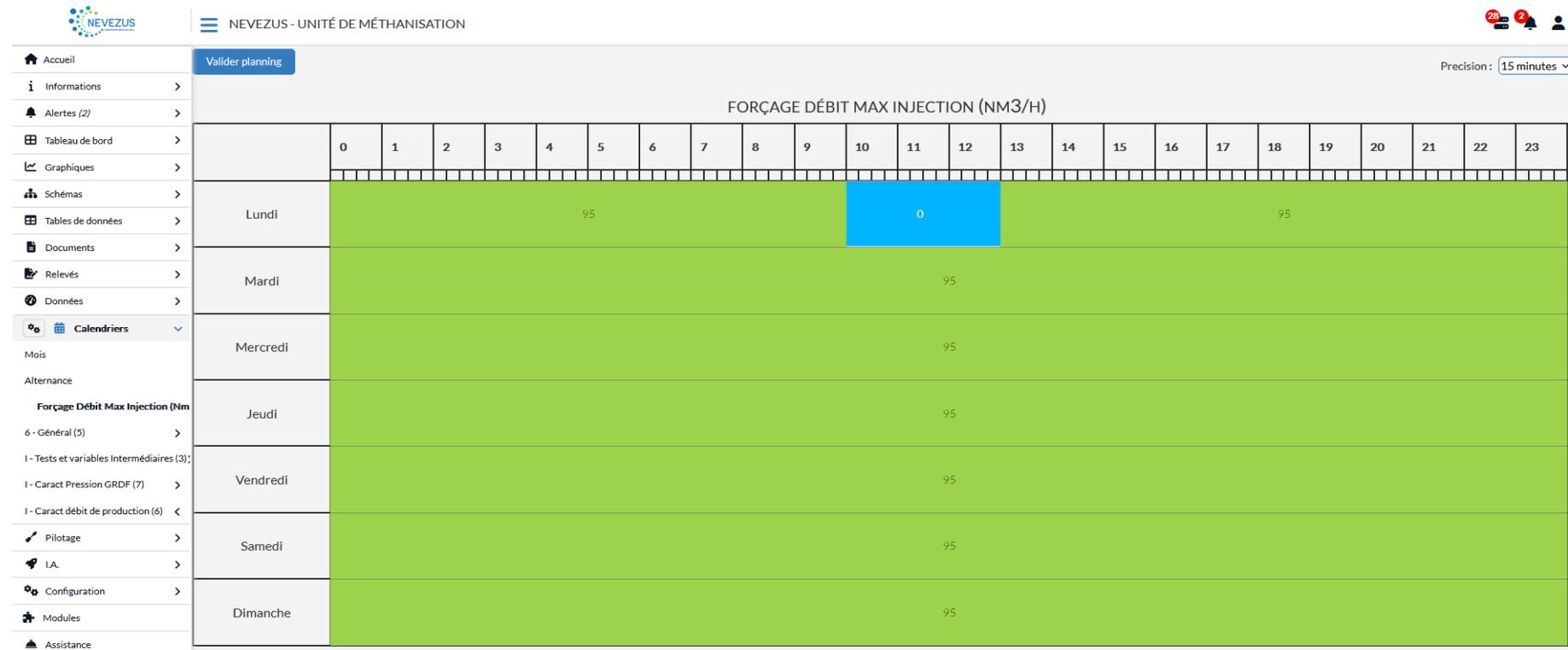


Pilotage optimisé de l'épurateur



Résultat consolidé: -14% sur la facture € d'électricité de l'épurateur

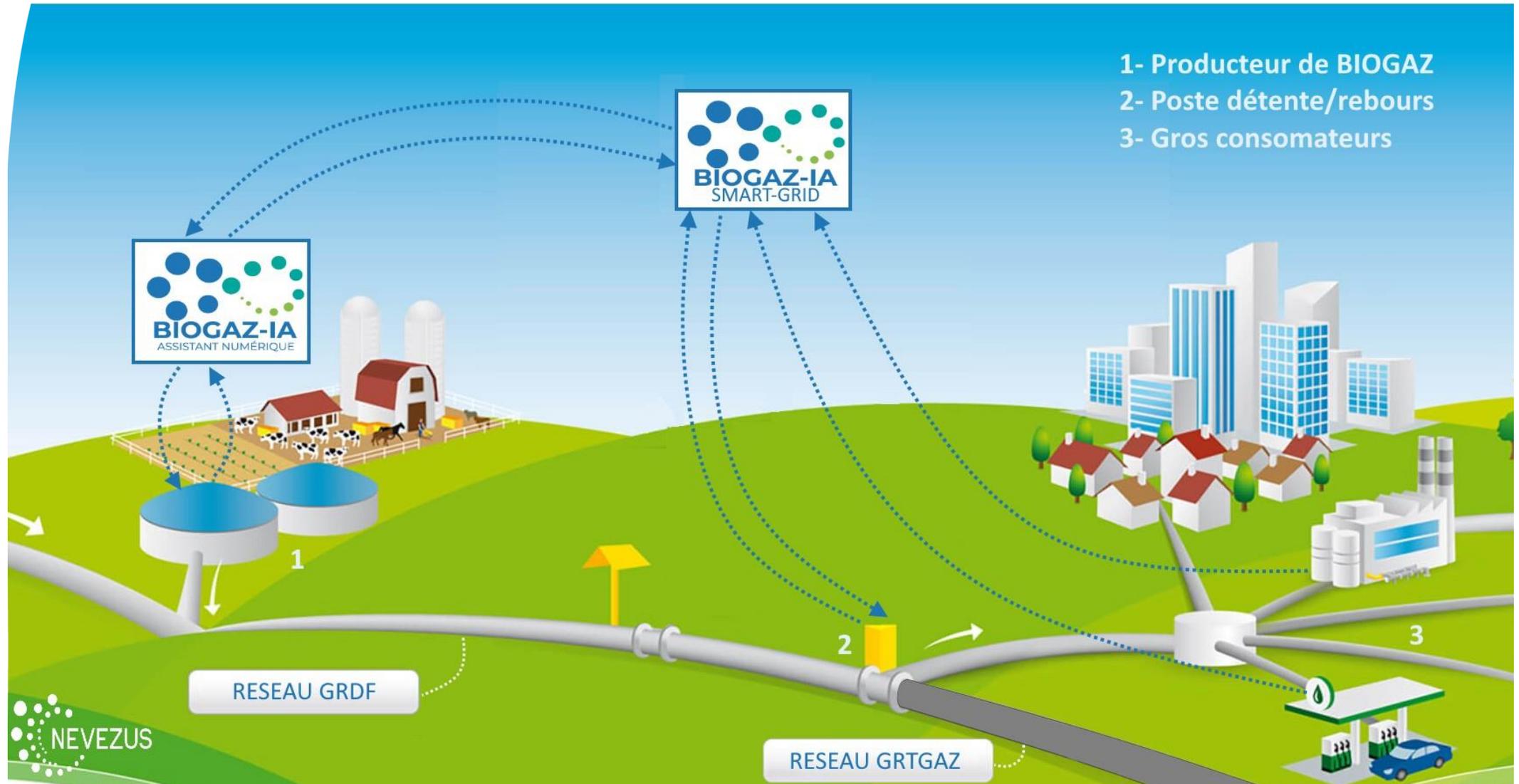
Pilotage « interventions planifiées »



- Planifier une intervention (Épurateur, Poste Injection...)
- Le pilotage intégrera cette intervention pour gérer les gazomètres.



Exemple vision pilotage optimisé réseau Biométhane



Pilotage optimisé avec des autoproduction ou production vers l'extérieure

Panneaux PV

- Prédiction de production

cogénération:

- Prédiction de production

Chaudière biomasse:

- Analyses bois
- Rejets atmosphériques
- Instrumentation (T°C foyer, T°C retour eau...)

- Suivi des consommateurs
 - Données météo
 - Données « calendrier »
- Instrumentation du réseau (T°C, pression, débit...)

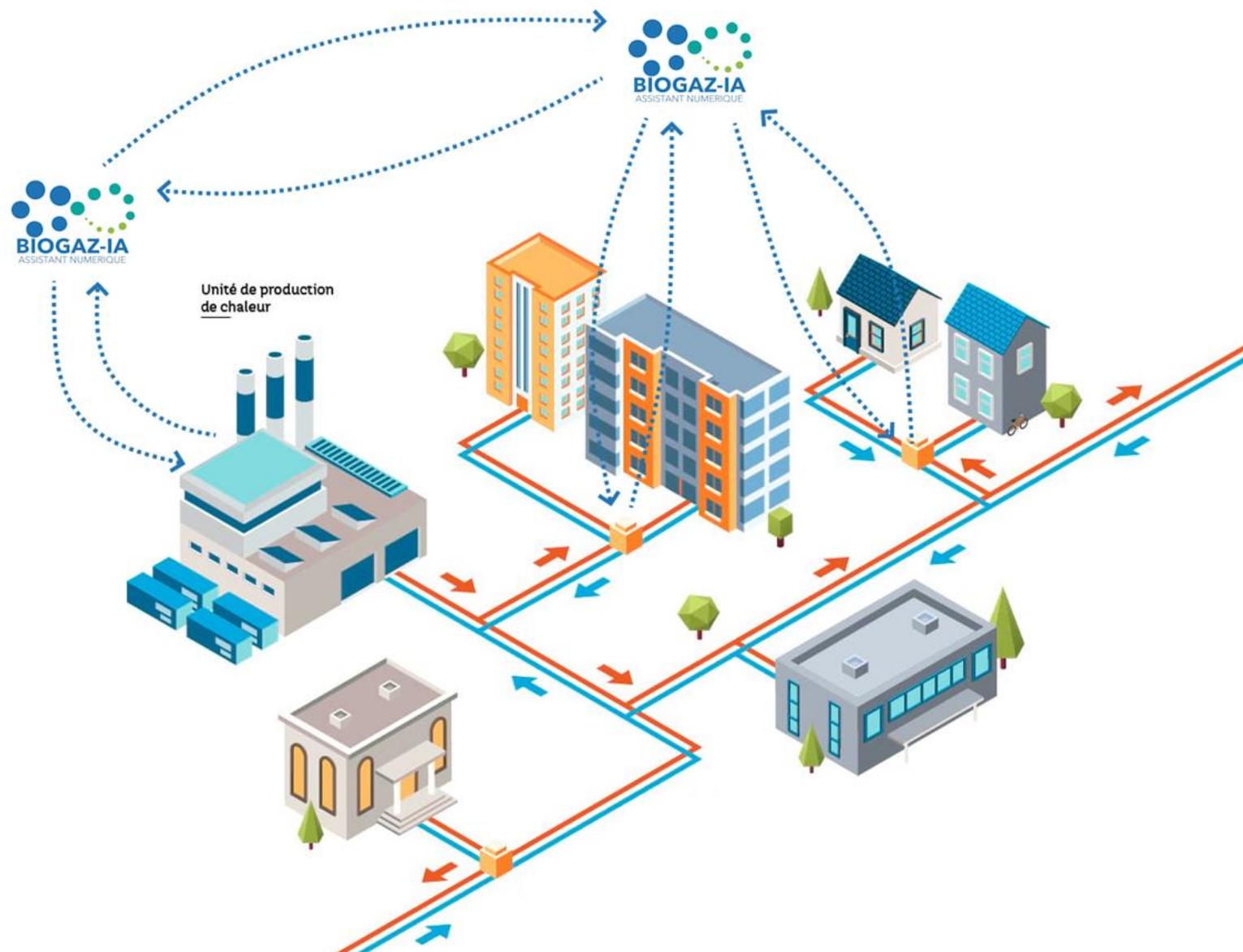


- 1- Collecte et archivage des données
- 2- Apprentissage des algorithmes

- **Pilotage des équipements (consignes et puissance)**



Exemple pilotage optimisé réseau chaleur



BIOGAZ-IA [®] :

- **un outil complet, au service des exploitants**
- ✓ **Sécurisation et optimisation économique**
- ✓ **Traçabilité, Sobriété énergétique**
- ✓ **Réduction de l'empreinte environnementale**
- ✓ **Industrialisation de la filière**

Nous adressons une communication positive de la filière, avec l'adaptation de la méthanisation aux évolutions technologiques, un des intérêts est de démontrer aux citoyens, la transparence et la pertinence de la technologie de valorisation des déchets et des biomasses en énergies bas carbone.

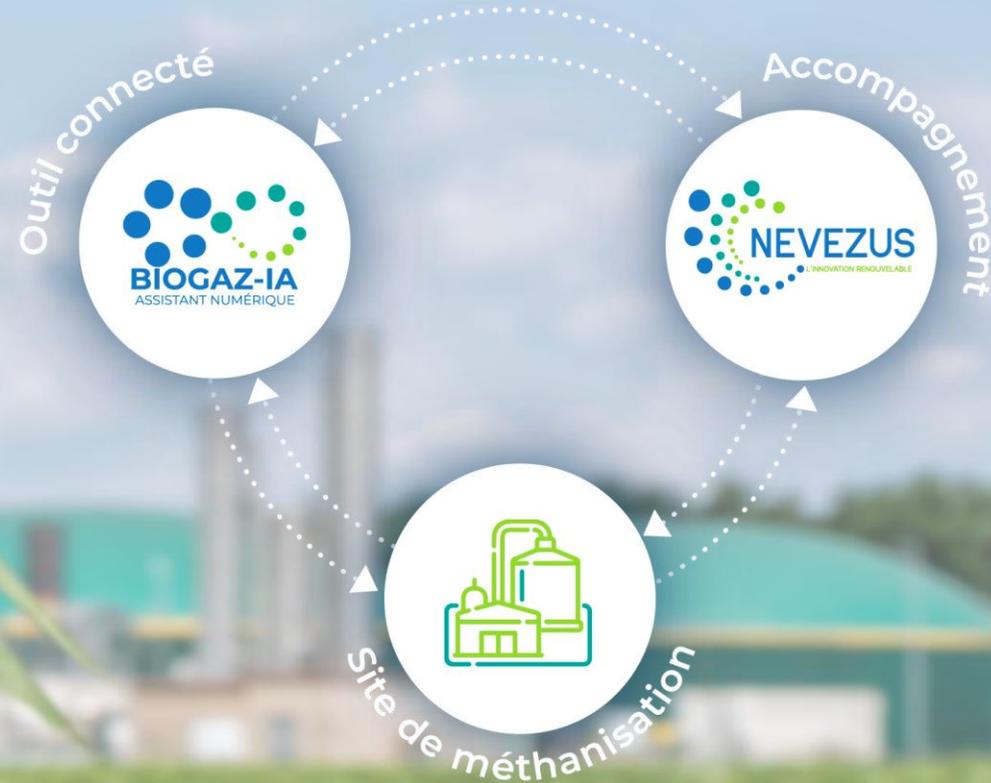




Lauréat AAP R&D
Innovation GRDF



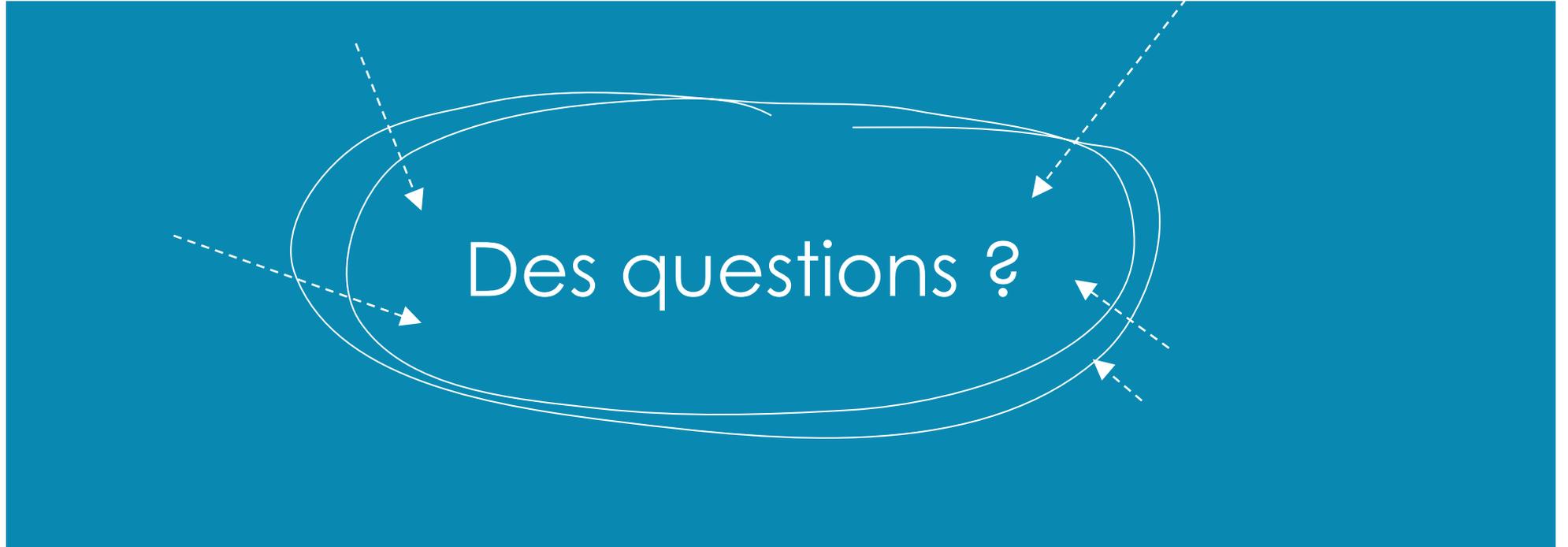
BIOGAZ-IA® une solution numérique unique déjà identifiée et reconnue, pour superviser, piloter, optimiser et sécuriser la productivité des investissements, tout en réduisant l'empreinte carbone.



« Garantie économiquement et sans engagement »



Merci pour votre attention



contact@nevezus-innovation.com

www.nevezus-innovation.com

SAS NEVEZUS

Joël TANGUY

Pré : 06 49 40 73 90

La Clavelaie 56460 Val D'Oust

SIRET N° 88326375800020

Nevezus, active dans les associations des filières d'énergies renouvelables.

